RAPPORT ANNUEL SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Territoires du Nord-Ouest

2011 - 2012

Table des matières

Message du ministre 3

Introduction 3

Conseil des langues officielles et
Conseil de revitalisation des langues autochtones 4

Renforcement des capacités en ressources humaines
en matière de langues officielles 5

Les langues officielles en éducation 6

Services gouvernementaux et langues officielles 12

Partenariats avec les communautés linguistiques 22

Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et
aux langues autochtones aux Territoires du Nord-Ouest 33

Conclusion 34

Annexe 1 : Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO
– Langues autochtones (2011-2012) 36

Annexe 2 : Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO
– Français (2011-2012) 37

Photo de la page couverture : TNO, photo d'archives N-1995-002-2388
Photo de la 4e de couverture : GTNO, ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement

Message du ministre

J'ai le plaisir de présenter le neuvième rapport annuel sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

Au cours de ces dernières années, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a fait la preuve de son soutien aux langues autochtones en promulguant la *Loi sur les langues officielles*, qui confère un statut officiel aux langues autochtones du territoire, ainsi qu'en élaborant une Politique en matière de langues officielles et en offrant une variété de programmes et d'initiatives pour appuyer l'acquisition et le perfectionnement des langues directement dans les collectivités. Les conseils et la participation de nombreux Autochtones, qu'il s'agisse de groupes ou d'individus, se sont avérés précieux pour le succès de certains des programmes et initiatives.

Dans ses efforts constants pour améliorer ses services en français, le GTNO a maintenu son partenariat avec la Fédération franco-ténoise au sein du Comité de consultation et de coopération sur le plan global. Le lancement subséquent du Secrétariat aux affaires francophones assurera la mise en œuvre du Plan stratégique sur les communications et les services en français du GTNO, ainsi que sa large promotion auprès du public et des employés du GTNO.

Le présent rapport fait état des progrès généraux que nous avons accomplis au cours de la dernière année pour promouvoir les langues officielles, de même que pour élaborer, améliorer et offrir les programmes et les services en lien avec les langues officielles.

J'aimerais remercier les nombreuses organisations et toutes les personnes qui ont participé à l'amélioration, à la préservation et à la revitalisation des langues officielles aux Territoires du Nord-Ouest.

Masì,

Jackson Lafferty
Ministre responsable des langues officielles

Introduction

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a l'obligation en vertu de la *Loi sur les langues officielles des TNO* de permettre l'accès à certains services gouvernementaux dans les langues officielles des TNO. À cet égard, le GTNO a le mandat clair de travailler avec les peuples autochtones, la communauté francophone et les dirigeants des communautés du Nord pour aborder les questions relatives aux langues et aux cultures. Il est aussi important qu'essentiel de faciliter la participation des Autochtones à l'amélioration et au maintien de la vitalité de leurs langues d'une manière qui respecte et renforce les langues et les cultures autochtones. Il est aussi d'égale importance d'offrir soutien et développement culturel à la communauté de langue française. Différents aspects influencent notre façon d'offrir les services liés aux langues officielles au GTNO. Toutefois, en collaborant avec les communautés de langues autochtones, la communauté francophone et les dirigeants du Nord, le GTNO continuera à soutenir l'élaboration et la prestation des programmes et services liés aux langues officielles aux TNO.

Le présent rapport fait état de notre engagement d'appuyer toutes les langues officielles. Il montre les progrès que nous avons accomplis et met l'accent sur certaines de nos réussites pour l'exercice 2011-2012. Le rapport vise aussi à présenter un compte rendu annuel des activités qui ont été menées conformément à la *Loi sur les langues officielles des TNO*.

Délégation d'Inuvialuit observant leurs vêtements traditionnels au Smithsonian Institute.

Conseil des langues officielles et Conseil de revitalisation des langues autochtones

Deux conseils réglementaires ont été établis en 2003 en vertu de la *Loi sur les langues officielles* : le Conseil des langues officielles, qui est composé d'un représentant de chacune des onze langues officielles des TNO, et le Conseil de revitalisation des langues autochtones, qui compte un représentant de chacune des neuf langues autochtones officielles des TNO.

Le Conseil des langues officielles conseille le ministre sur des questions liées à l'administration et à la prestation des services par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le Conseil de revitalisation des langues autochtones conseille le ministre sur des questions liées aux programmes et aux initiatives de préservation, de promotion et de revitalisation des langues officielles autochtones.

Les membres des conseils se réunissent régulièrement pour conseiller le ministre sur les questions relatives à la prestation des services linguistiques par le GTNO, ainsi que sur les efforts du gouvernement et des collectivités pour maintenir, revitaliser et promouvoir les langues officielles autochtones.

ᐅᖃᐅᓯᑦ ᐊᑐᖃᑦᑕᕐᓗᒍ!
Ne yatìi k'e zô gode!
Niginjik zhit giniinkhii!
pekiskwewin kiya oma isipekiskwehk!
Xáré Neyatı T'á Yanełtı !
Neyátíe t'áh gụndeh!
Nəxədə́ K'ę́godə !
Atautchikun Uquasiq Ukaksaktuusi!
Uqauttit atuqlugu!
Speak your language!

aboriginal languages
revitalization board

Depuis 2006, la Fédération franco-ténoise, l'organisation attitrée à la communauté francophone en vertu du Règlement sur le Conseil des langues officielles, décline son invitation à y participer.

À l'heure actuelle, il n'y aucune organisation active représentant la communauté de langue inuktitut aux TNO.

Les membres des deux conseils sont nommés pour un mandat de deux ans, conformément aux dispositions de la Loi sur les langues officielles et de ses règlements afférents. Le mandat de la plupart des membres des deux conseils a pris fin en mars 2012.

La Division des langues officielles fournit un soutien administratif aux deux conseils.

Membres du Conseil des langues officielles

Gwich'in	Membre : Karen Mitchell Substitut : Nadine Koe
Inuinnaqtun	Membre : Emily Kudlak Substitut :
Inuvialuktun	Membre : Beverly Amos Substitut :
Esclave du Sud	Membre : Margaret Leishman Substitut : Elizabeth Hardisty
Tłı̨chǫ	Membre : Lucy Lafferty Substitut : Rosa Mantla
Cri	Membre : Vance Sanderson Substitut : Dorothy Desjarlais
Esclave du Nord	Membre : Theresa Etchinelle Substitut :
Chipewyan	Membre : Georgina Biscaye Substitut :

Membres du Conseil de revitalisation des langues autochtones

Gwich'in	Membre : Nadine Koe Substitut : Karen Mitchell
Inuinnaqtun	Membre : Emily Kudlak Substitut :
Inuvialuktun	Membre : Beverly Amos Substitut :
Esclave du Sud	Membre : Margaret Leishman Substitut : Elizabeth Hardisty
Tłı̨chǫ	Membre : Tammy Steinward Substitut : Wendy Mantla
Cri	Membre : Vance Sanderson Substitut : Dorothy Desjarlais
Esclave du Nord	Membre : Dora Grandejambe Substitut : Ann Kochon Orlias
Chipewyan	Membre : Georgina Biscaye Substitut :

Renforcement des capacités en ressources humaines en matière de langues officielles

Le renforcement des capacités en ressources humaines en matière de langues officielles aux TNO se concentre sur l'éducation et la formation des spécialistes des langues autochtones dans les domaines de la revitalisation, de l'interprétation et de la traduction des langues autochtones.

Projet pilote de programme de formation d'interprètes et de traducteurs autochtones

La Yamózha Kúé Society (YKS) a élaboré et mis à l'essai une série de six modules de formation de base en interprétation et en traduction, complétée par un stage.

Le but du projet pilote de programme de formation d'interprètes et de traducteurs autochtones est d'établir un bassin d'interprètes et de traducteurs en langues dénées qui peuvent offrir des services linguistiques de qualité dans les collectivités.

En 2010-2011, la Yamózha Kúé Society, avec l'appui de la résolution des dirigeants de la Première Nation Dehcho, a lancé le projet pilote du programme de formation d'interprètes et de traducteurs autochtones dans la région du Dehcho. Le projet pilote de formation a pris fin en mars 2012. Pendant la durée du projet pilote de formation, 19 participants provenant de différentes collectivités de la région du Dehcho ont suivi les modules offerts dans le cadre du programme.

Les aînés jouent un rôle essentiel dans les programmes de formation des interprètes et des traducteurs. Ils y apportent leurs connaissances sur les langues autochtones et encouragent tous les efforts des étudiants. Les aînés sont les experts-conseils en langues et en cultures autochtones et, à ce titre, leur participation à la formation des interprètes et des traducteurs est considérée comme un élément central du processus d'apprentissage.

Les participants au programme d'interprétation et de traduction ont rempli des évaluations dans lesquelles plusieurs d'entre eux ont mentionné que la partie la plus importante de la formation était d'apprendre à écrire en esclave du Sud. Ces évaluations permettent de déterminer ce qui fonctionne bien et ce qui doit être amélioré pour modifier les modules et les offrir dans une autre région où l'on parle une langue dénée.

Étudiants et enseignants de l'institut d'été 2011 sur les langues autochtones des TNO.

Les aînés jouent un rôle essentiel dans la formation des interprètes et des traducteurs.

Étudiants et enseignant de l'institut d'automne 2011 sur les langues autochtones des TNO.

Institut sur les langues autochtones en partenariat avec l'Université de Victoria

En 2009, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) a proposé d'établir un institut annuel sur les langues autochtones à titre de nouvelle initiative. L'institut serait axé sur les principes de revitalisation des langues et les pratiques de préservation et de maintien des langues autochtones.

En novembre 2009, la Division des langues officielles du MÉCF a rencontré la direction du Département de linguistique de l'Université de Victoria pour explorer les possibilités de partenariat en vue de créer et de tenir un institut pilote sur les langues autochtones à l'été 2010. La réunion a permis de tracer les grandes lignes de deux cours d'une semaine tirés du programme de certificat en revitalisation des langues autochtones de l'Université visant à enseigner les bases des principes et des pratiques de revitalisation des langues.

La tenue de l'institut pilote sur les langues autochtones permettrait aux participants de perfectionner les compétences linguistiques qu'ils détiennent déjà, d'améliorer leur capacité à planifier et à élaborer des stratégies, des programmes et des ressources pour la préservation et la revitalisation des langues, ainsi que d'accroître leurs connaissances sur les processus associés à l'apprentissage d'une langue autochtone. Le programme pilote serait aussi flexible que possible pour tenir compte des réalités et des besoins des diverses communautés linguistiques du Nord et s'y adapter.

Le programme a été présenté dans le cadre de quatre instituts à Yellowknife; les trois premiers instituts de deux semaines (juillet 2010, juillet 2011 et novembre 2011) ont permis d'offrir les six cours de base du programme de certificat. Pendant la durée du programme de partenariat, 22 participants ont suivi les cours offerts. Tous les participants au programme ont choisi de terminer les cours de manière à obtenir des crédits du programme de certificat reconnu.

D'autres discussions auront lieu avec l'Université de Victoria pour évaluer l'institut de cette année, établir un processus de planification afin de mener à terme l'institut actuel et ébaucher un calendrier pour la planification d'un autre institut avec de nouveaux participants en 2012.

Les langues officielles en éducation

Programmes de la petite enfance

Les programmes de la petite enfance fournissent un milieu d'apprentissage qui répond aux besoins de développement des jeunes enfants. Ces programmes peuvent être offerts à temps plein ou à temps partiel aux enfants avant leur entrée dans le système scolaire officiel.

Programmes de foyers linguistiques

Les programmes de foyers linguistiques donnent aux jeunes enfants la possibilité de vivre en immersion dans leur première langue. Plus un enfant est jeune, plus il lui est facile d'acquérir une langue. Le GTNO reconnaît l'importance de l'acquisition précoce de la langue pour aider à protéger et à promouvoir les langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Le MÉCF et de la Formation offre du financement aux programmes de la petite enfance pour soutenir l'aménagement de milieux d'immersion précoce aux langues autochtones au moyen de foyers linguistiques.

En 2011-2012, 19 programmes de la petite enfance, dont au moins un site pour chacune des neuf langues autochtones officielles, ont reçu un soutien direct pour l'aménagement d'un foyer linguistique. Ces programmes sont ainsi offerts dans 17 des 33 collectivités des TNO.

L'approche linguistique utilisée dans ces sites va de l'immersion totale à l'apprentissage d'une langue seconde. Le niveau d'immersion dépend des compétences linguistiques du personnel du programme de la petite enfance, ce qui peut représenter une difficulté dans les collectivités où la langue autochtone compte un très petit nombre de locuteurs.

En février 2012, 40 employés des programmes de la petite enfance ont participé à un atelier de deux jours sur l'élaboration de programmes offert en collaboration avec le Conseil d'alphabétisation des TNO. La formation proposait, entre autres, du soutien pour la planification de programmes et l'élaboration de propositions, et accordait une importance particulière à l'acquisition d'une compréhension des composantes des programmes de foyers linguistiques. Plusieurs aînés étaient présents pour contribuer par leur sagesse à nos discussions. Le moment fort de cette formation de deux jours a été la danse de clôture au son des tambours, animée par des aînés du programme de foyer linguistique de Hay River qui avaient été invités à l'événement.

Enseignement axé sur les langues et les cultures autochtones

Du financement pour les langues et cultures autochtones est alloué aux conseils scolaires de division (CSD) et aux administrations scolaires de district (ASD) afin d'appuyer la mise en place de programmes de langues et de cultures autochtones d'accès prioritaire aux élèves autochtones. Les activités axées sur les langues et les cultures autochtones explorent les langues, les cultures, les histoires, les activités, les habiletés, les connaissances, les traditions et les valeurs des peuples autochtones des TNO; l'acquisition d'une langue autochtone en est un volet important.

Le financement pour les langues et cultures autochtones ne peut être utilisé que pour des dépenses qui appuient :

- les programmes d'enseignement de langues autochtones : enseignement d'une langue maternelle, immersion ou enseignement d'une langue seconde; programmes et activités de langues et de cultures autochtones;
- les salaires des postes de moniteurs de langues et de cultures autochtones, de spécialistes en langues autochtones ou d'assistants de langues autochtones;
- la coordination et la mise en œuvre d'activités, de programmes ou de ressources en langues autochtones à l'échelle du district ou de la division;
- l'acquisition, l'élaboration ou la production de ressources d'apprentissage appropriées pour soutenir les activités de langues et de cultures autochtones;
- la participation des membres de la communauté (aînés, locuteurs de la langue, moniteurs de langues et de cultures, etc.);
- les occasions de perfectionnement professionnel en enseignement des langues et des cultures autochtones pour les éducateurs dans leur localité, leur région ou d'autres provinces ou territoires.

À l'heure actuelle, aux TNO, il existe un programme d'immersion en langue autochtone à Fort Providence (de la maternelle à la 3e année), à Behchokǫ̀ (maternelle) et à Inuvik (maternelle). Toutes les régions offrent divers cours dans la langue autochtone du territoire.

Les élèves adorent participer au « camp de pêche d'automne » dans le cadre de leur scolarité aux TNO.

Ce petit tipi convient parfaitement aux petits qui sont en maternelle.

Jeu de construction au foyer linguistique de Fort Providence.

Margaret Erasmus, coordonnatrice des langues et des cultures autochtones, fait la démonstration d'applications médias numériques en langues dénées.

Centres d'enseignement et d'apprentissage (CEA)

Les centres d'enseignement et d'apprentissage (CEA) des TNO appuient les programmes de langues et de cultures autochtones dans les écoles, notamment avec :

-l'élaboration et la production de ressources comme des dictionnaires, des livres et des médias numériques;
-la coordination de la formation des moniteurs de langues autochtones et des éducateurs de la petite enfance;
-la coordination des camps linguistiques et culturels;
-le soutien à la planification et à la prestation des programmes;
-la planification de conférences régionales sur l'éducation;
-la participation en cours d'emploi à l'intégration des programmes Dene Kede et Inuuqatigiit dans toutes les matières de base;
-l'orientation du Programme de formation des enseignants (PFE) des TNO et du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA) par la participation à des comités et à des groupes de travail.

En plus d'aider les écoles, les spécialistes des langues dénées rattachés aux CEA ont continué de travailler à l'élaboration d'un guide de mise en œuvre du programme de langues dénées langues secondes (de la maternelle à la 3e année) destiné aux enseignants. Cela a représenté de nombreuses réunions de travail en groupe et l'apport d'assistance à la mise à l'essai initiale du guide de mise en œuvre du programme. Les spécialistes ont également contribué à mettre la touche finale à l'élaboration des applications médias numériques en langues dénées.

Programme d'étude des langues autochtones

En partenariat avec l'Inuvialuit Regional Corporation et l'Institut social et culturel gwich'in, le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta continue à travailler sur les programmes d'enseignement de l'inuvialuktun et du gwich'in comme langues secondes (de la maternelle à la 12e année) qui ont été élaborés en 2005.

Au cours de l'année 2011-2012, avec le soutien du Comité consultatif des spécialistes en langues dénées, l'élaboration du guide de mise en œuvre du programme de langues dénées langues secondes destiné aux enseignants a été au centre de notre travail au MÉCF. Ce guide a été conçu pour aider les enseignants de langues dénées à préparer leurs élèves à la maîtrise des langues dénées au quotidien. Le guide a été conçu comme un complément à l'information véhiculée par le programme Dene Kede de la maternelle à la 6e année et devrait être utilisé conjointement avec le document du programme. Dans le cadre de la rédaction du guide, les plans de leçons compris dans le guide ont été mis à l'essai à petite échelle par des enseignants de langues. L'objectif est de terminer le document à la fin de l'automne 2012 et de le présenter aux écoles pour une mise à l'essai à grande échelle.

Le cédérom *DENE KEDE : Trails to Becoming*, un outil d'orientation des enseignants du programme Dene Kede, a été présenté pour la première fois pendant l'année scolaire 2010-2011. Depuis, le MÉCF s'attend à ce que tous les directeurs et les surintendants jouent un rôle déterminant dans son succès. On attend aussi des enseignants qu'ils fixent des buts et des objectifs pour l'utilisation du cédérom. Ces efforts visaient à faire en sorte que le système scolaire soutienne l'enseignement des langues et des cultures autochtones et en tienne compte.

Le MÉCF a amorcé un examen de la Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture pour manifester son soutien constant à l'enseignement des langues et des cultures autochtones. Afin de se concentrer sur les questions les plus pertinentes pour chaque région des TNO, le MÉCF a sollicité la participation de la haute direction, des coordonnateurs autochtones, des surintendants de district, des directeurs d'école et des enseignants de langues autochtones à des entrevues. Lorsqu'il aura terminé de compiler les données recueillies, le MÉCF élaborera un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen.

Éducation en français langue minoritaire et enseignement du français langue seconde

En vertu du Protocole des langues officielles dans l'enseignement 2009-2013 conclu entre le ministère fédéral du Patrimoine canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le MÉCF a signé un accord de quatre ans pour financer l'enseignement en français langue minoritaire et en français langue seconde (programmes de français de base, cours intensifs de perfectionnement du français et programmes d'immersion française). Le Protocole d'entente Canada-TNO offre aussi du financement en fonction d'objectifs linguistiques. Dans tous les cas, les projets associés à ces types d'enseignement relèvent des quatre catégories suivantes :

- participation des élèves
- offre de programmes
- milieux scolaires enrichis
- soutien au personnel éducatif

Ce financement fédéral est alloué aux projets linguistiques des conseils scolaires de division (CSD) dans une proportion de 96 %.

Dans le cas de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, la plus grande partie du financement destiné à l'enseignement en français langue minoritaire est affectée à la dotation de personnel dans les différentes catégories. Grâce à ces fonds, la commission scolaire a embauché du personnel afin d'augmenter le nombre d'enseignants titulaires, d'offrir des secrétaires-bibliothécaires et des directeurs d'école à temps plein dans chaque école. Toutes ces initiatives permettent à la Commission scolaire de jouir de normes scolaires davantage comparables à celles des écoles communautaires situées à Yellowknife et à Hay River.

Le financement fédéral de l'enseignement du français langue minoritaire est également affecté à un projet en démarrage dont le but est d'offrir des programmes postsecondaires en français aux Territoires par l'intermédiaire du Collège des Territoires du Nord-Ouest. Bien qu'aucun cours postsecondaire n'ait été offert en 2011-2012, de la formation a été donnée aux adultes dans le domaine des langues. Le personnel administratif du Collège a communiqué avec d'autres collèges francophones et le Collège Aurora aux TNO pour conclure des ententes de collaboration dans l'intérêt de toutes les parties.

Pour ce qui est de l'objectif de l'enseignement du français langue seconde, les CSD ont reçu du financement pour soutenir leurs initiatives pédagogiques en matière de programmes de français. La plus grande partie du financement a servi à la dotation de personnel. Cinq CSD ont embauché du personnel pour enseigner leurs programmes de français de base de la 1re à la 12e année. Deux CSD ont utilisé une partie de leurs fonds pour leurs programmes d'immersion française. Enfin, un CSD a affecté une partie de ses fonds à des cours intensifs de perfectionnement du français.

Formation des enseignants

Étudiants ayant terminé le certificat et le diplôme du PFMLCA en 2011-2012 avec leurs enseignants, Campus Aurora, Inuvik, mai 2012

Le Collège Aurora offre toujours deux programmes de formation des enseignants. Le programme de baccalauréat en éducation (B. Ed.), qui prévoit une possibilité d'obtention d'un diplôme après trois ans, prépare les étudiants qui terminent le programme à devenir enseignants. L'offre, à temps partiel, du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA) menant au certificat offre de la formation continue aux enseignants de langues autochtones en poste, tandis que le programme de diplôme prépare les nouveaux enseignants de langues autochtones à leur entrée dans la profession.

Baccalauréat en éducation et certificat et diplôme du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones du Collège Aurora

Le programme de quatre ans de baccalauréat en éducation (B. Ed.) est offert au Campus Thebacha du Collège Aurora, en partenariat avec l'Université de la Saskatchewan. La possibilité d'effectuer les trois premières années du programme de baccalauréat en éducation dans les collectivités permet aux étudiants de décrocher un diplôme du Programme de formation des enseignants (PFE). Les détenteurs du diplôme peuvent obtenir leur brevet d'enseignement aux TNO et peuvent également terminer leur B. Ed. au Campus Thebacha. Le Collège Aurora facilite l'accès des élèves au B. Ed. en leur offrant un programme d'accès au PFE (un an de mise à niveau scolaire).

Le certificat du PFMLCA, d'une durée d'un an, est offert à temps partiel aux enseignants de langues autochtones qui travaillent actuellement dans le système scolaire, ainsi qu'aux membres du public qui seraient intéressés. Le coordonnateur de ce programme au Collège Aurora travaille en étroite collaboration avec les commissions scolaires régionales pour s'assurer que les cours offerts dans chaque région satisfont aux besoins de perfectionnement professionnel du personnel de chacune des régions.

Le diplôme du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones a été créé pour répondre aux besoins des nouveaux enseignants de langues autochtones qui entraient dans le système d'éducation de la maternelle à la 12e année. Conséquemment, le programme de diplôme met l'accent sur l'amélioration de la compétence linguistique et les méthodes d'enseignement, comparativement au programme de certificat, qui cherche plutôt à aider les locuteurs parlant couramment la langue à apprendre des méthodes d'enseignement.

Les étudiants déjà inscrits au programme de certificat ont encore la possibilité de terminer le programme, mais cela demeure une forme de « droits acquis » datant de 2008 puisqu'aucune nouvelle inscription n'est actuellement acceptée.

Le diplôme est un programme de 20 cours qui a été mis à l'essai en 2007-2009. Il a depuis été offert à Inuvik (2010-2012) et continue d'être offert dans la réserve de la Première Nation K'atłǫ'deeche (2011-2013). L'offre, dans les collectivités, du PFE et du PFMLCA menant à un diplôme a accru l'accès à la formation des enseignants à l'échelle des TNO.

L'offre, à Inuvik, du PFMLCA et du PFE menant à un diplôme a commencé par le Programme de préparation à l'éducation communautaire ou année de préparation au programme d'accès au PFE en 2009-2010. En 2010-2011, le Collège Aurora a offert la première année du PMFLCA menant à un diplôme et le programme d'accès au PFE. La deuxième année du PMFLCA et la première année du PFE ont été offertes en 2011-2012. Onze personnes ont reçu leur diplôme du PFMLCA en mai 2012, ce qui comprend l'offre du programme dans la langue inuvialuktun et dans la langue gwich'in. Le programme de PFE menant à un diplôme se terminera en 2013-2014 à Inuvik.

Le succès de l'offre du programme dans les collectivités est rendu possible grâce à des partenariats avec des organisations régionales et communautaires, ainsi qu'avec des gouvernements et des organismes autochtones. Ces partenariats sont essentiels, car ils fournissent au programme les experts-conseils dont ils ont besoin et le soutien financier aux étudiants, le cas échéant (p. ex. financement du Programme de préparation à l'éducation communautaire). Le MÉCF reconnaît l'importance d'offrir les programmes dans les collectivités et prévoit continuer à appuyer cette initiative. Les futurs sites de prestation des programmes seront choisis par le MÉCF en consultation avec les commissions scolaires régionales et le Collège Aurora.

Le financement de ces programmes provient essentiellement de la Stratégie en matière de formation des enseignants aux Territoires du Nord-Ouest du MÉCF (financement alloué pour 2007 à 2015), ainsi que du financement supplémentaire pour le PFMLCA versé par la Division des langues officielles du MÉCF et le gouvernement fédéral. Le financement du MÉCF paie en partie un poste de coordonnateur du PFMLCA au Collège Aurora. Ce poste, situé à Fort Smith, est inestimable pour étendre la prestation des cours au moyen de partenariats consolidés avec les centres d'enseignement et d'apprentissage, les conseils scolaires de division et le Collège Aurora.

PFMLCA menant à un certificat (temps partiel)

En 2011-2012, le Collège Aurora a offert des cours du PFMLCA à temps partiel dans les régions de Beaufort-Delta, du Dehcho, du Sahtu, du Slave Sud et du Slave Nord (Yellowknife). Soixante-trois participants ont complété dix cours à temps partiel dans quatre régions. Cela représente une hausse de cinquante participants par rapport à 2010-2011. Les cours ont été offerts à Fort Smith, Yellowknife, Norman Wells et Inuvik. Le coordonnateur du PFMLCA du Collège Aurora avait pour tâche de travailler avec les partenaires régionaux pour s'assurer que les cours profitent au plus grand nombre possible de membres du personnel scolaire et pour maximiser le nombre de personnes qui obtiennent leur certificat du PFMLCA.

Les participants aux cours à temps partiel du PFMLCA comprenaient du personnel scolaire actuellement en poste et des membres des collectivités. La prestation de cours intégrés à l'emploi a connu beaucoup de succès par le passé et on y a eu recours encore une fois cette année dans la région de Slave Sud; on y a donné entre autres un cours sur la conception d'un programme de base en langues autochtones destiné aux élèves de la maternelle à la 9e année.

Pour mieux soutenir les tentatives faites par les étudiants d'utiliser la langue selon le mode interpersonnel, le mode interprétatif et le mode de présentation, le personnel scolaire de Beaufort-Delta a visité des écoles primaires et intermédiaires d'Onion Lake, en Saskatchewan, pour observer le personnel scolaire de l'endroit faire usage de la langue à différents niveaux d'instruction. Cette excursion pédagogique a permis aux participants d'accroître leur compréhension des méthodes et des techniques d'enseignement des langues, de l'élaboration de programmes et de la conception de matériel pédagogique.

En 2011-2012, 15 étudiants de partout aux TNO ont obtenu leur certificat du PFMLCA. Le Collège Aurora reconnaît l'aide apportée par les représentants et les organismes régionaux dans la prise de décisions, la planification, la mise en œuvre, l'évaluation et l'apport de connaissances et de valeurs à la prestation du PFMLCA et leur rôle dans l'amélioration, le maintien et la revitalisation des langues autochtones des TNO.

Étudiants du PFMLCA menant au diplôme au camp d'intégration linguistique tenu au Rachel Reindeer Camp du Conseil tribal des Gwich'in.

Prestation de programmes à temps plein dans la collectivité d'Inuvik (PFMCLA et PFE) et dans la réserve de la Première Nation K'atłǫ'deeche (PFMLCA)

Le Collège Aurora, le Conseil scolaire de division de Slave Sud et les membres de la communauté de la Première Nation K'atłǫ'deeche ont collaboré pour offrir la première année du PFMLCA menant au diplôme dans la réserve de la Première Nation K'atłǫ'deeche en 2011-2012. L'année a commencé par un camp et un cours de sécurité et les participants ont apprécié l'expérience, qui leur a permis de faire le plein de connaissances, d'habiletés et de récits traditionnels et de participer à des activités culturelles avec des aînés et des membres de la famille qui se sont joints au camp. Ce fut une occasion pour les étudiants de reprendre contact avec la terre, en plus de constituer pour eux une expérience positive.

Les étudiants de la Première Nation K'atłǫ'deeche ont particulièrement apprécié le cours sur les compétences en technologie de l'information. Le cours Alphabétisation dans une langue autochtone – Niveau I a été précieux pour les étudiants, qui ont eu l'occasion d'améliorer leur capacité d'expression orale. Douze étudiants se sont inscrits à la première année du programme et cinq étudiants entreprendront la 2e année en 2012-2013.

En 2011-2012, un total de douze étudiants se sont inscrits à la 2e année du PFMLCA menant au diplôme et onze étudiants ont terminé le programme en mai 2012. Tous les diplomés étaient soit Inuvialuit ou Gwich'in. Les étudiants ont trouvé des places de stage dans la région à Tsiigehtchic, Aklavik, Tuktoyaktuk, Sachs Harbour, Fort McPherson et Inuvik.

En plus du PFMLCA, le Collège Aurora a également offert la 1re année du PFE menant au diplôme. Quatre-vingt-neuf pour cent des étudiants provenaient de peuples autochtones de toute la région de Beaufort-Delta. Dix des dix-neuf étudiants inscrits poursuivront leur parcours en 2e année en 2012-2013. Chaque fois que c'est possible, les étudiants du PFE et du PFMLCA échangent sur leurs expériences d'apprentissage pour donner l'occasion aux étudiants du PFE d'être exposés à l'apprentissage des langues et des cultures autochtones. Trois camps culturels et de multiples camps de jour ont été organisés tout au long de l'année. Les étudiants ont voyagé par bateau, par motoneige et par chemin de glace pour avoir accès aux trois camps saisonniers. Ils ont également eu accès à une multitude de possibilités de perfectionnement professionnel tout au long de l'année.

Information sur les participants pour 2011-2012 par région pour le certificat à temps partiel du PFMLCA et le diplôme à temps plein du PFMLCA

Région	Participants	Retraits ou abandons	Participants ayant terminé le programme
Sahtu	8	0	8
Dehcho	0	0	0
Tłı̨chǫ	0	0	0
Slave Sud	10	0	10
Slave Nord et Yellowknife	37	0	37
Beaufort-Delta (temps partiel)	8	0	8
Beaufort-Delta 2e année (temps plein)	12	1	11
Slave Sud (1re année (temps plein)	12	8	4
Total	**63 à temps partiel 24 à temps plein**	**0 à temps partiel 9 à temps plein**	**63 à temps partiel 15 à temps plein**

Source : Collège Aurora

Services gouvernementaux et langues officielles

XVIe Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
Dieppe-Moncton (Nouveau-Brunswick), juin 2011

Communications avec le public

Conformément à la législation et aux politiques, les ministères, conseils, commissions et organismes du GTNO s'assurent que les documents publics soient traduits dans les langues officielles. Les traductions sont produites par des employés ou des entrepreneurs du ministère de la Justice, du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) ou de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT).

Traduction vers le français et l'anglais

En 2011-2012, le MÉCF a traduit 562 200 mots vers le français ou l'anglais (offres d'emploi, demandes de propositions, appels de propositions, soumissions, correspondance envoyée par le public, publications et rapports divers du GTNO) et le ministère de la Justice en a traduit 205 497 (règlements, projets de loi, décisions judiciaires, motions et autres). La CSTIT a quant à elle traduit 271 741 mots vers le français ou l'anglais pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Le ministère de la Justice a traduit 256 documents vers le français, soit 23 projets de loi, 109 règlements, 8 décisions judiciaires, 110 motions et 6 documents destinés au public, dont des guides et des formulaires juridiques.

Le MÉCF a traduit 992 documents vers le français, dont les publications importantes suivantes :

Comptes publics 2009-2010 (ministère des Finances); les Pages bleues (ministère des Travaux publics et des Services [MTPS]); Comment se lancer en affaires aux Territoires du Nord-Ouest (ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement [MTPS]); Comptes publics – Section II (ministère des Finances); le plan Tourisme 2015 (MITI); Rapport annuel sur les langues officielles 2010-2011 (MÉCF); Comptes publics – Section 1, États financiers consolidés (ministère des Finances); Rapport annuel 2010-2011 de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée (Assemblée législative); États financiers de 2010-2011 de la SID (ministère des Finances).

Services au public

Les prochaines pages brossent un portrait des services offerts au public par les ministères, les commissions, les conseils et les organismes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le rapport d'activités 2011-2012 sur l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest (« l'Accord de coopération Canada-TNO ») contient plus de détails.

Prime au bilinguisme et prime de connaissances linguistiques

En vertu de la convention collective du Syndicat des travailleurs du Nord, le GTNO verse une prime au bilinguisme (1 200,00 $) aux employés qui utilisent deux langues officielles des TNO ou plus, exception faite de ceux dont la description d'emploi comprend des tâches de traduction ou d'interprétation.

Cette prime au bilinguisme est versée lorsque l'habileté à parler plus d'une langue officielle est nécessaire pour offrir des services convenables et lorsque la collectivité ou la région desservie par le poste en question détermine la ou les langues dont il faut se servir en poste. La prime au bilinguisme peut également être versée si l'habileté à parler une deuxième langue officielle est un atout pour le poste, dans le cas d'un employé devant occasionnellement prêter son concours dans une autre langue officielle.

En 2011-2012, 227 employés du GTNO ont reçu la prime au bilinguisme.

En vertu de la convention collective de l'Association des enseignants et enseignantes des TNO, le GTNO verse une prime de connaissances linguistiques aux enseignants qui maîtrisent une ou plusieurs langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest. En 2011-2012, 67 enseignants ont reçu cette prime.

Les enseignants admissibles reçoivent une prime annuelle de 5 949,00 $ lorsqu'ils utilisent leurs compétences linguistiques dans l'une ou plusieurs des situations suivantes :

- l'enseignement en classe;
- le counseling individuel d'un élève;
- les entretiens parents-enseignants;
- les activités parascolaires;
- les relations entre l'école et la collectivité.

Selon le ministère des Ressources humaines, le coût du versement de primes au bilinguisme et de primes de connaissances linguistiques s'est élevé à 587 216,00 $ en 2011-2012.

Prime au bilinguisme et prime de connaissances linguistiques

Ministère, agence ou organisme	Prime au bilinguisme (langues autochtones) en dollars	Nombre d'employés
Agence de services communautaires tłı̨chǫ – SSS	46 016,44	43
Agence de services communautaires tłı̨chǫ – Éducation	27 134.24	26
ASSSS du Dehcho	18 611,74	19
ASSSS du Sahtu	14 144,97	15
Environnement et Ressources naturelles	8 725,83	7
Conseil scolaire de division du Dehcho	8 000,60	7
Industrie, Tourisme et Investissement	7 256,55	6
Éducation, Culture et Formation	5 731,87	5
Conseil scolaire de division du Sahtu	4 523,37	4
ASSSS de Beaufort-Delta	3 682,79	3
Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta	3 432,15	1
Justice	3 092,13	3
Affaires municipales et communautaires	2 492,10	2
Travaux publics et Services	2 487,50	2
ASSSS de Yellowknife	2 472,58	2
Société d'habitation des TNO	2 213,43	2
Exécutif	2 032,72	4
Conseil scolaire de division du Slave Sud	1 594,95	2
ASSSS de Fort Smith	1 149,19	1
Ressources humaines	46,15	1
Total	**164 841,30**	**155**

Ministère, agence ou organisme	Prime au bilinguisme (français) en dollars	Nombre d'employés
Justice	11 144,06	13
Administration de santé territoriale Stanton	7 682,92	8
Éducation, Culture et Formation	6 420,11	6
Santé et Services sociaux	5 967,73	5
Environnement et Ressources naturelles	5 851,27	6
ASSSS du Sahtu	5 061,47	6
CSTIT	4 800,00	4
Société d'habitation des TNO	4 391,35	4
Ressources humaines	3 461,27	4
Exécutif	2 658,26	4
Travaux publics et Services	2 492,10	2
Assemblée législative	2 487,26	2
ASSSS de Yellowknife	1 707,55	1
Industrie, Tourisme et Investissement	1 246,05	1
ASSSS de Beaufort-Delta	1 246,05	2
ASSSS de Fort Smith	1 241,44	1
Affaires autochtones et Relations intergouvernementales	392,28	1
ASSSS du Dehcho	55,38	1
Total	**62 306,55**	**71**

Ministère, agence ou organisme	Prime de connaissances linguistiques en langues autochtones (en dollars)	Nombre d'employés
Agence de services communautaires tłı̨chǫ – Éducation	103 019,73	18
Conseil scolaire de division du Sahtu	67 099,74	13
Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta	63 343,07	13
Conseil scolaire de division du Dehcho	61 884,54	12
Conseil scolaire de division du Slave Sud	57 520,86	11
Total	**352 867,94**	**67**

Source: Ministère des Ressources humaines du GTNO

MÉCF – Services TNO

Le nombre de clients servis par Services TNO a augmenté de 4 pour cent par rapport à l'année dernière, soit 346 clients, dont 10 pour cent en anglais. La plupart des demandes concernaient les ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Environnement et des Ressources naturelles ou de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Le personnel a participé à des événements communautaires, dont un salon de l'emploi francophone et des présentations dans des écoles. Trois personnes ont bénéficié de services d'interprétation en français relativement à l'obtention de soutien au revenu du MÉCF.

Affaires autochtones et relations intergouvernementales

Le ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales (MAARI) a veillé à ce que soient fournis des services d'interprétation aux réunions de la principale table de négociation et aux séances d'information communautaires, à la demande de la partie négociatrice qui organisait l'événement (le GTNO, le gouvernement fédéral ou le gouvernement autochtone). Les services d'interprétation ont soit été fournis à titre de contribution en nature par le gouvernement autochtone ou leur coût a été partagé entre les trois parties.

Cette année, le MAARI a publié une offre d'emploi en français dans L'Aquilon. La Journée nationale des Autochtones a aussi fait l'objet d'une

campagne publicitaire en français : une annonce a été publiée dans L'Aquilon et des messages ont été diffusés sur les ondes de Radio Taïga.

Environnement et Ressources naturelles

Les employés d'Environnement et Ressources naturelles qui reçoivent une prime au bilinguisme ont pour activités linguistiques principales la communication avec le public et des entrevues régulières avec Radio Canada International sur des questions relatives à la faune et à la flore des Territoires du Nord-Ouest.

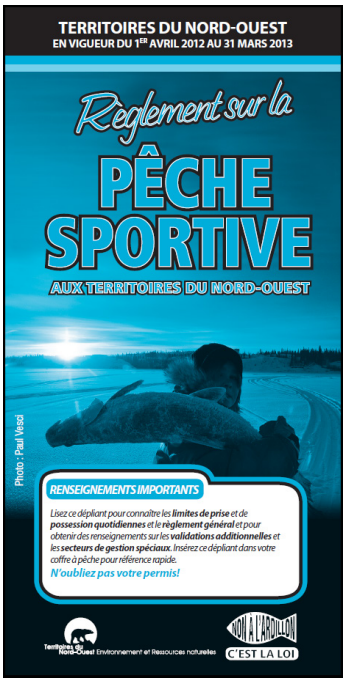

Les documents suivants ont été traduits et publiés au cours de la dernière année : le *Règlement sur la pêche sportive aux Territoires du Nord-Ouest 2012-2013*; le *Résumé du Règlement sur la chasse 2011-2012* la brochure intitulée *Déchets*

ménagers dangereux, la brochure intitulée *Produits d'entretien ménager écologiques*, ainsi que des messages d'intérêt public et des messages sur la sécurité (imprimé et radio).

Exécutif

En tant qu'organisme central, le ministère de l'Exécutif fournit peu de services directs au public. Lorsque des services sont demandés en français, les demandes sont adressées à la chef du protocole, Division des communications et du protocole, qui reçoit une prime au bilinguisme. La chef du protocole ne reçoit qu'occasionnellement des demandes de services en français par téléphone, mais a souvent affaire à des homologues fédéraux et à des visiteurs de l'étranger qui parlent français.

En 2011, la Division des communications et du protocole du ministère de l'Exécutif a commencé à produire une émission de radio hebdomadaire du GTNO, On the Air, qui diffuse des nouvelles sur les programmes et les services offerts au public. Une version française de l'émission, Info-TNO, est produite avec des animateurs de Services TNO. Elle est diffusée sur les ondes de Radio Taïga et est aussi offerte en format baladodiffusion. La diffusion a cessé temporairement parce qu'un poste est vacant, mais le Ministère compte le pourvoir dans un avenir rapproché.

Le Ministère a continué de faire paraître des annonces dans *L'Aquilon*, selon les besoins.

Dépenses totales : 6 459,56 $.

Indicateurs de rendement :
- Annonce entourant la visite royale en 2011
- Annonce à l'occasion du Jubilé de diamant de la Reine
- Annonce sur la Journée nationale des Autochtones
- Émission Info-TNO à Radio Taïga

En 2010, le ministère de l'Exécutif a ouvert huit centres de services à guichet unique en langues autochtones à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest. Ces centres, où travaillent à mi-temps des agents des services gouvernementaux (ASG) embauchés localement, sont situés à Ulukhaktok, Aklavik, Colville Lake, Whati, Łutsek'e,

Fort Providence, Fort Good Hope et Nahanni Butte. Ils accomplissent jusqu'ici très bien leur mission de renseigner les habitants locaux sur le GTNO et les programmes et services fédéraux. Fournir des services dans les langues autochtones locales fait également partie intégrante du travail d'un ASG. Cinq autres centres, à Sachs Harbour, Tsiigehtchic, Tulita, Gameti et Fort Liard, ont ouvert leurs portes en août 2012.

Finances

Le ministère des Finances fait paraître des avis de recrutement, des avis publics et des demandes de propositions en français. Il a fait traduire les documents ci-dessous en français par les traducteurs du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation :

- le discours du budget 2011-2012;
- un avis public sur les arriérés d'impôt;
- les comptes publics 2009-2010;
-11 offres d'emploi.

Santé et services sociaux

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les administrations des services de santé et des services sociaux (ASSSS) s'efforcent de produire toujours plus de publications dans toutes les langues officielles.

Le MSSS s'occupe de coordonner les efforts déployés dans le système de santé et des services sociaux en tentant de cerner les demandes de la population et d'y répondre, notamment en traduisant les informations communiquées au public, que ce soit sous forme imprimée ou audiovisuelle. Nous poursuivons nos efforts pour présenter un site Web multilingue qui permet d'accéder aux informations essentielles dans toutes les langues officielles. Le MSSS cherche aussi à exploiter davantage les médias audiovisuels en communiquant plus de renseignements par son site Web ou par des annonces à CKLB ou à Radio Taïga.

Un projet spécial a mené à la conception et à la distribution dans la population d'information sur les Services à l'enfance et à la famille dans une langue simplifiée. Le MSSS a terminé la première phase de ce projet et poursuit ses travaux avec des interprètes en vue de finaliser les brochures et de mettre en place une ligne téléphonique sans frais qui soit pleinement fonctionnelle. Cette ligne sans frais fournira aussi des renseignements enregistrés dans toutes les langues officielles.

Le poste bilingue de consultant en langues officielles du MSSS représente la moitié d'un équivalent temps plein, payé en totalité par l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux Territoires du Nord-Ouest. Le consultant des langues officielles du MSSS a communiqué régulièrement avec les administrations, fait le suivi des services en langues officielles offerts au public, prêté son concours au personnel bilingue et assuré la liaison avec les groupes linguistiques au sein des collectivités, ainsi qu'avec d'autres ministères du GTNO et des organismes communautaires dans le cadre de la prestation de services linguistiques, notamment ceux-ci :

•le Réseau TNO Santé en français;
•le Consortium national de formation en français;
•Services TNO – guichet unique du GTNO pour les services en français;
•écoles francophones et programmes d'immersion française des TNO.

Élaboration de politiques et consultation

Le MSSS a embauché une gestionnaire des langues officielles à temps plein pour aider le système de santé et de services sociaux à remplir ses obligations en matière de langues officielles. Cette gestionnaire est entrée en fonction le 1er mars 2012 et a notamment pour responsabilité d'établir la capacité actuelle du système et d'élaborer des stratégies afin de mieux arriver à offrir des services dans toutes les langues officielles.

En 2011-2012, le MSSS a fait traduire 73 documents en français, dont son plan stratégique intitulé *Tirer parti de nos réalisations 2011-2016, le Manuel d'information pour les personnes âgées* et une grande variété de brochures, de fiches de renseignements, de formulaires, d'annonces pour les journaux et la radio, d'avis de santé publique et de rapports. Toutes les offres d'emploi du MSSS ont été traduites en français et publiées dans L'Aquilon. Plusieurs ASSSS diffusent aussi des offres d'emploi en français dans les médias ou sur leur site Web, ou les deux.

Services au public

Le MSSS et les ASSSS continuent d'offrir des services dans les langues officielles des TNO, directement grâce à leur personnel bilingue ou par l'intermédiaire de services d'interprétation.

Le MSSS a travaillé en étroite collaboration avec le MÉCF et le ministère des Ressources humaines pendant la phase de planification du Plan stratégique sur les communications et les services en français du GTNO. Le MSSS est impatient d'entreprendre la mise en œuvre de ce plan stratégique.

Administrations des services de santé et des services sociaux (ASSSS)

Le MSSS a administré des accords de contribution de plus de 300 000 $ avec les ASSSS pour la prestation de services en français en vertu de l'Accord de coopération Canada-TNO.

ASSSS de Beaufort-Delta

Des employés offrent des services en inuvialuktun et en gwich'in, et en 2011-2012, l'ASSSS de Beaufort-Delta et le MSSS ont conclu un accord de contribution en matière de services en français qui a permis le versement de deux primes au bilinguisme.

ASSSS du Dehcho

Des employés offrent des services en esclave du Sud et en esclave du Nord, et en 2011-2012, l'ASSSS du Dehcho et le MSSS ont conclu un accord de contribution en matière de services en français qui a permis le versement de deux primes au bilinguisme.

ASSSS de Fort Smith

L'administration offre des services de facilitation aux clients et aux patients qui parlent cri. Les nouveaux employés reçoivent une orientation individuelle sur les obligations qui découlent de la *Loi sur les langues officielles*.

À la réception de l'hôpital, un employé bilingue offre des services en français pendant les heures normales d'ouverture. Il s'agit d'un poste de coordonnateur des langues à temps partiel, financé en vertu de l'Accord de coopération Canada-TNO.

ASSSS de Hay River

Des services de facilitation sont offerts par des employés bilingues au besoin. Actuellement, l'ASSSS de Hay River ne compte aucun interprète professionnel en langues autochtones. Les demandes de service sont gérées à la pièce.

L'ASSSS de Hay River a un coordonnateur des services en français à temps partiel, dont le poste est financé en vertu d'un accord de contribution pour les services en français. Des services directs en français peuvent être offerts par sept employés bilingues, une liste des médecins suppléants est affichée et le coordonnateur des services en français peut contacter tous les employés bilingues au besoin.

Des enseignes à la clinique médicale et à l'entrée principale de l'hôpital H.H. Williams Memorial indiquent dans quelles langues les services peuvent être offerts. L'ASSSS de Hay River poursuit ses efforts pour accroître l'affichage dans les langues officielles.

On trouve sur le site Web de l'ASSSS de Hay River une offre active d'information dans les langues officielles, et ce, pour toutes les publications.

La traduction est coordonnée par le consultant aux langues officielles du MSSS. Des formulaires d'admission bilingues sont en cours de préparation. Des offres d'emploi sont traduites en français pour publication dans *L'Aquilon*.

ASSSS du Sahtu

Treize employés peuvent offrir des services linguistiques en esclave du Nord sur demande. Le système téléphonique du bureau de Norman Wells offre des services en anglais, en français et en esclave du Nord. Un message d'accueil téléphonique multilingue est en train d'être enregistré pour chaque centre de santé de la région du Sahtu.

En 2011-2012, l'ASSSS du Sahtu et le GTNO ont conclu un accord de contribution pour des services en français.

Administration de santé territoriale Stanton (ASTS)

Au nombre des langues autochtones pour lesquelles des services d'interprétation en personne sont disponibles figurent le tłı̨cho, le dénésuline, l'esclave du Sud, l'esclave du Nord, l'inuktitut, l'inuvialuktun et l'innuinaqtun. Lorsque les services d'interprétation en personne ne sont pas disponibles, on a recours à CanTalk pour donner des services en langues autochtones. En plus des employés bilingues, deux interprètes à temps plein et treize interprètes de relève à temps partiel ont offert des services dans les langues autochtones précitées.

Le coordonnateur de services en langues autochtones reçoit des demandes de service dans une des langues autochtones officielles de la part des employés de la clinique ou du programme offert dans la région, des professionnels de la santé et des clients ou patients.

En collaboration avec le programme de mieux-être pour les Autochtones, des interprètes sont disponibles pour passer du temps avec des clients parlant la même langue et venant de la même région, dans le cadre de « visites de la parenté ». Durant ces visites, il est possible de partager des mets du terroir, de faire des sorties, de jouer à des jeux culturellement pertinents et de répondre à d'autres demandes de la part des patients et clients. Les interprètes informent les clients au sujet des services offerts par le programme de mieux-être pour les Autochtones à Stanton.

Les interprètes des langues autochtones participent aux réunions ordinaires du personnel, ils reçoivent une formation sur le programme « Supportive Pathways », qui les aide à transiger avec les clients atteints de démence, sur le leadership, sur l'importance de la ludothérapie pour les patients hospitalisés, sur la nouvelle terminologie, sur la sensibilisation interculturelle, sur l'intervention non violente et sur l'équipement médical.

Le recensement du personnel bilingue (anglais-français) est en cours. En 2011-2012, au moins 35 membres du personnel de l'ASTS étaient en mesure de fournir des services en français.

Des services d'interprétation en français sont disponibles à l'ASTS en tout temps. Le coordonnateur des services en français a la responsabilité de fournir des services d'interprétation en français aux clients et aux professionnels de la santé qui en font la demande. Cinq interprètes de relève francophones occupant un poste à durée indéterminée appuient le coordonnateur des services en français dans la prestation de ces services. Après les heures d'ouverture, les demandes d'interprétation en français sont reçues par les coordonnateurs des soins aux patients, qui relaient les demandes à l'interprète de relève disponible.

Les membres du personnel de l'ASTS qui parlent français sans pour autant recevoir actuellement de

prime au bilinguisme apportent aussi de l'aide aux clients francophones. Ces employés ont reçu 28 demandes directes de services d'interprétation en français de l'ASTS.

Comparativement aux années précédentes, on observe une diminution du recours aux services d'interprétation; cela pourrait s'expliquer du fait que nombre d'employés francophones de l'ASTS a augmenté.

L'interprète francophone de relève en service est le principal contact pour obtenir des services d'interprétation en français lorsque le coordonnateur des services en français est absent.

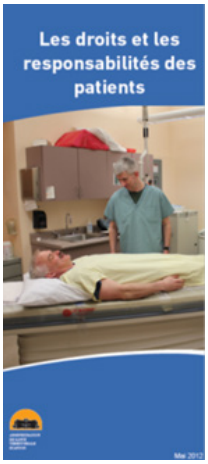

Des enseignes installées à différents endroits dans l'Hôpital territorial Stanton et les cliniques spécialisées invitent les personnes qui souhaitent être servies en français à en faire la demande. Les services en français sont offerts par une combinaison de ressources, soit le coordonnateur des services en français, des professionnels de la santé, des membres du personnel administratif et par téléphone avec le service d'interprétation CanTalk.

Le site Web et les documents imprimés visant la population comportent une offre active invitant à joindre par téléphone le coordonnateur des services en français pour obtenir des renseignements dans cette langue.

Quatre-vingt-sept annonces en français ont été publiées dans *L'Aquilon* :

-Offres d'emploi – 81
-Appels d'offres – 3
-Demandes de proposition – 3

Les demandes de traduction de l'ASTS sont envoyées au service de traduction du MÉCF, par le coordonnateur des services en français. Vingt et un documents ont été traduits et publiés sur le site Web de l'ASTS.

Plus de 20 demandes de traduction de l'ASTS concernant la campagne anti-tabac ont été effectuées au cours de la période.

D'autres départements ou unités de l'Hôpital territorial Stanton (Bureau de la directrice générale, Développement de l'enfant, Imagerie diagnostique, Laboratoire et Orthophonie) ont fait traduire dix documents divers (avis de fermeture, rapports d'évaluation, affiches, etc.

Le coordonnateur des services en français est toujours membre du comité de coordination du Réseau TNO Santé en français.

Le coordonnateur des services en français a des contacts fréquents avec la communauté francophone.

ASSSS de Yellowknife (ASSSSY)

Les services d'interprétation en langues autochtones sont fournis par l'ASTS. Le site Web et les aires de service public comprennent de l'information et des ressources en tłı̨chǫ et en dënesųłı̨ne. Toutes les ressources publiées mentionnent une offre active.

Quatre médecins sont en mesure d'offrir directement des services en français dans les cliniques de l'ASSSSY : deux au Centre de soins primaires de Yellowknife, un à la Clinique de santé communautaire Frame Lake et un dernier à l'Hôpital territorial Stanton.

Le coordonnateur des services en français a la responsabilité de fournir des services d'interprétation en français à tout client qui en fait la demande. Le service peut être fourni par le coordonnateur lui-même ou par l'un des quatre interprètes de relève.

On a reçu 41 demandes d'interprétation en français; le coordonnateur des services en français a pu répondre à 21 d'entre elles, et des interprètes de relève se sont chargés des 20 autres.

On observe dernièrement une diminution du recours aux services d'interprétation, ce qui pourrait s'expliquer par :

(i) le fait que l'on ait regroupé les quatre cliniques de l'ASSSSY en une seule clinique et deux sites (la Clinique de santé communautaire Frame Lake et le Centre de soins primaires de Yellowknife);

(ii) le fait qu'on encourage les nouveaux clients à rechercher les services d'un médecin francophone.

La directive administrative AD-24 de l'ASSSSY (Coordination of Language Services for Clients), indique au personnel la marche à suivre pour demander des services d'interprétation en français.

Les services d'interprétation en français doivent être réservés de 24 à 48 heures à l'avance. Si la demande est reçue moins de 24 heures à l'avance, le service CanTalk est utilisé. On n'a pas eu recours à CanTalk en 2011-2012. Toutes les divisions ont accès à CanTalk et ont reçu une formation sur la manière de l'utiliser.

Les aires de services publics ont des enseignes d'offre active invitant les clients qui le désirent à demander des services en français. S'il n'est pas possible de trouver un employé francophone pour répondre à cette demande, le personnel a été instruit de faire appel au service CanTalk.

Le site Web et toutes les publications de l'ASSSSY comportent une offre active d'information dans les langues officielles.

Quarante-six annonces en français ont été publiées dans *L'Aquilon* et diffusées sur les ondes de Radio Taïga. Environ cinq annonces en français auraient aussi été publiées dans les journaux Yellowknifer et News North.

La majorité des annonces en français publiées dans *L'Aquilon* étaient des offres d'emploi. D'autres annonces renseignaient le public sur des activités de l'ASSSSY, comme l'assemblée générale annuelle, les cliniques de diabète sans rendez-vous ou les rendez-vous le jour même. On a aussi

publié un article en lien avec l'ASSSSY et le programme de sage-femme.

Les demandes de traduction de l'ASSSSY sont envoyées au service de traduction du MÉCF. En 2011-2012, l'ASSSSY a demandé la traduction en français de 115 documents. De ce nombre, 82 ont été achevés et 33 ont été reportés à l'exercice suivant.

Parmi les documents traduits figurent : le Rapport annuel 2010-2011 de l'ASSSSY; la brochure du programme Familles en santé; la brochure sur les programmes de soins à domicile et de soins communautaires; *Un cœur en forme*; *Protégeons nos enfants*; des diapositives sur l'immunisation pour diffusion sur les télévisions en circuit fermé des cliniques; ainsi que des renseignements sur la campagne de vaccination contre la grippe de 2011.

L'ASSSSY est en train de développer un site Web en français.

Des messages en français seront intégrés dans les vidéos diffusées en circuit fermé dans les salles d'attente des cliniques.

Le coordonnateur des services en français est toujours membre du comité de coordination du Réseau TNO Santé en français. Les membres de ce comité se réunissent régulièrement pour discuter des manières d'offrir des services en français à la collectivité. Ils offrent également des ateliers. En mai 2011, on présentait à l'hôtel Explorer une formation s'adressant à tous les professionnels de la santé et à la communauté francophone. Cette formation, intitulée « Ma santé, je l'ai sur le bout de la langue! », a été donnée en français et en anglais.

Le coordonnateur des services en français reste en contact avec la communauté francophone. Il tient des réunions informelles avec la Fédération franco-ténoise et l'Association franco-culturelle de Yellowknife pour discuter des types de services en français nécessaires et de la manière de les offrir qui serait la plus bénéfique.

Ressources humaines

En 2011-2012, le ministère des Ressources humaines (MRH) a créé un poste de conseiller des services en français, poste auquel sont associées les responsabilités de conseiller les ministères et les organismes et de les aider à combler leurs besoins en ressources humaines bilingues ainsi que de diriger l'élaboration du plan de services en français du MRH. La dotation du poste a été complexe; le MRH n'a pas été en mesure de le pourvoir pendant l'exercice 2011-2012.

Le MRH fournit des services de gestion et de recrutement en français, par l'entremise d'agents des ressources humaines bilingues ou en faisant appel à des employés bilingues travaillant ailleurs au Ministère. Toutes les offres d'emploi diffusées dans un secteur francophone désigné ont été publiées en français et en anglais.

Le MRH a produit des annonces radiodiffusées en français, en anglais, en esclave du Nord et du Sud, en tłı̨chǫ, en gwich'in, en cri et en dënesųłı̨ne pour faire connaître les Prix du premier ministre et encourager les gens du Nord à proposer la candidature d'individus et d'équipes.

Industrie, Tourisme et Investissement

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'investissement (MITI) travaille toujours de concert avec le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) pour veiller à ce que des initiatives importantes soient accessibles en français comme en anglais. En 2010, le MITI a annoncé un partenariat officiel avec le CDÉTNO pour la campagne nationale de marketing « Faites le saut », qui vise à encourager des membres de la communauté francophone à venir vivre et travailler aux Territoires du Nord-Ouest. Ce travail se poursuivra puisque la campagne a été prolongée pour un an.

Le MITI est un partenaire financier du CDÉTNO, avec lequel il collabore à de nombreux projets, en particulier des initiatives touristiques et des projets favorisant les investissements aux TNO. En 2012, en partenariat avec le CDÉTNO, le MITI a lancé le site Web « Investir aux TNO », disponible en anglais et en français (www.investirauxtno.com). Ce site se veut un portail clé pour les sociétés à la recherche d'informations sur les investissements aux Territoires du Nord-Ouest et pour les propriétaires d'entreprise qui y sont déjà établis.

L'été dernier, on a érigé au Centre d'information des visiteurs du 60e parallèle une nouvelle enseigne qui accueille les visiteurs dans toutes les langues officielles des TNO. Des documents présentant les programmes et les services du MITI ont été créés ou sont en voie de l'être et seront accessibles sur le site Web du Ministère. Le MITI participe régulièrement à des salons professionnels et à divers événements et a fait fabriquer une bannière portant le nom du Ministère en français qui peut être installée dans ces événements selon les besoins. Le MITI a aussi collaboré avec le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles à la production de la brochure intitulée *Préservons les ours à l'état sauvage!*, utilisée comme outil de sensibilisation au maintien des ours dans leur habitat naturel sur la route Ingraham.

En 2012, le MITI a tout mis en œuvre pour que toutes ses annonces en format imprimé et pour la radio soient produites en anglais et en français, y compris les messages urgents liés à la sécurité publique, comme les avis d'interdiction de feux à ciel ouvert dans les parcs territoriaux.

Le site Web du MITI est actuellement en anglais. Un coordonnateur des langues officielles aide à fournir des documents et des services dans des langues autres que l'anglais, sur demande.

Justice

Le coordonnateur des langues officielles du Ministère participe aux réunions sur les langues officielles, assure la liaison avec la Division des langues officielles et fournit du soutien et des recommandations au personnel du Ministère.

Offre active
Des messages sur l'offre active sont placés dans des publications et d'autres documents écrits, comme des lettres aux intervenants, s'il y a lieu.

Des enseignes annonçant l'existence de services dans les langues officielles

des TNO sont placées dans tous les bureaux et les établissements correctionnels du Ministère.

Le système téléphonique interactif du programme d'exécution des ordonnances alimentaires a une interface en français permettant un accès direct.

Services
Les services sont fournis dans la langue officielle de la demande dans la mesure du possible, soit par des employés bilingues ou des interprètes contractuels.

Pour chaque procès tenu devant un jury formé de membres de la collectivité, un interprète est embauché au moins pour la première journée si un interlocuteur unilingue est appelé comme juré. Si nécessaire, les services se poursuivent. Des services ont été fournis dans les langues suivantes pendant l'exercice 2011-2012 :

Tłı̨chǫ – 95 jours
Esclave du Sud – 13 jours
Chipewyan – 1 jour
Inuktitut – 1 jour

Le ministère a conclu un contrat avec une entreprise qui offre de l'interprétation simultanée au téléphone dans plus de 100 langues. Tous les bureaux offrant des services au public recourent à CanTalk pour l'interprétation. Pour plusieurs langues autochtones, il faut réserver les services, souvent plusieurs jours à l'avance. Ces services sont utilisés pour le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires et les bureaux d'aide juridique.

Traduction en français
Il existe deux postes de traducteurs juridiques salariés pour traduire tous les textes réglementaires en français. En 2011-2012, l'un des deux postes était vacant. Le Ministère a tenté de le combler, mais le recrutement s'est révélé très difficile. Pour suffire à la demande, on a fait appel à des traducteurs juridiques contractuels. Tous les textes réglementaires qui sont entrés en vigueur en 2011-2012 ont été adoptés tant en anglais qu'en français.

Un volume annuel des Lois des Territoires du Nord-Ouest est publié chaque année en anglais et en français. Chaque année civile, les parties I et II de la *Gazette des Territoires du Nord-Ouest* sont publiées en anglais et en français en 12 volumes. Pour l'année civile en cours, un total de 89 677 mots ont été révisés pour ces publications, en plus du travail qu'ont demandé les projets de loi, les règlements, les ordonnances, etc.

Les nouveaux documents écrits s'adressant au public (annonces, brochures, rapports, etc.) sont publiés en format bilingue (anglais et français) et sont disponibles en langues autochtones si nécessaire. Toutes les campagnes sont examinées en fonction de considérations propres aux langues officielles, y compris le matériel multimédia (annonces pour la télévision et la radio, messages d'intérêt public). Avant d'être réimprimés, les documents existants sont examinés en fonction de considérations propres aux langues officielles.

Les divisions ont reçu du papier à en-tête en français pour les réponses à produire dans cette langue. La correspondance que le Ministère envoie au Québec et tout document qui l'accompagne sont en français.

Publications et formulaires
Les formulaires utilisés par le public qui sont nouvellement produits ou qui sont révisés sont disponibles en français et en anglais. Dans la mesure du possible, des formulaires bilingues sont produits. Selon les besoins, les documents et le matériel sont traduits en langues autochtones, en format unilingue.

Signalisation
Toute la signalisation installée au rez-de-chaussée du Palais de justice, au Bureau du coroner, au Bureau de l'enregistrement des documents officiels et aux bureaux du YK Centre East (Bureau d'aide juridique, Bureau du logement et Programme d'exécution des ordonnances alimentaires) est trilingue (français, anglais et tłı̨chǫ).

Site Web
La page d'accueil du site Web du Ministère comporte des liens donnant accès aux ressources en français et en langues autochtones. La section du site Web portant sur la législation permet d'accéder aux textes de loi en français et en anglais.

Éducation du public
Les campagnes d'éducation et d'information du public suivantes se sont poursuivies en 2011-2012 :

Campagne *Pas pour nous*; défi *Entraîne-toi à épargner*; services aux victimes.

Les documents importants suivants ont été traduits : *Guide des administrateurs, dirigeants et membres de sociétés des TNO* (Bureau d'enregistrement des sociétés); dépliant sur le deuil à l'intention des familles (Bureau du coroner); fiches de renseignements à l'intention des propriétaires et des locataires (5), brochures sur le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires, série sur le droit de la famille; guide *Posséder un condominium*.

Assemblée législative

L'Assemblée législative offre des services à tous les députés et au public dans toutes les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

Lors d'une séance de l'Assemblée, les députés peuvent demander des services d'interprétation dans n'importe quelle langue officielle. Ce service est aussi offert aux députés de notre Parlement jeunesse et de notre Parlement des aînés. Le réseau de télévision de l'Assemblée législative permet d'enregistrer jusqu'à trois langues de plus que la langue utilisée en Chambre (l'anglais) durant chaque journée de séance, offrant ainsi des services d'interprétation simultanée aux députés et aux visiteurs de la galerie de la Chambre. De plus, on utilise les enregistrements des délibérations de la Chambre dans chacune des langues officielles pour rediffuser les débats à l'échelle des TNO, en associant la langue d'interprétation à la langue en usage dans une collectivité donnée. L'interprétation et la rediffusion sont fournies par rotation et tout est mis en œuvre pour veiller à l'égalité de statut, de droits et de privilèges pour toutes les langues officielles. Entre le 1er avril 2011 et le 31 mars 2012, l'Assemblée a fourni des services d'interprétation dans huit des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, par rotation, pendant les 33 jours de sa session de travaux.

Des services d'interprétation dans

l'une ou l'autre des langues officielles, déterminés par la collectivité, peuvent aussi être offerts pendant les audiences publiques tenues par des comités permanents de l'Assemblée législative. Pendant la période visée par le présent rapport, le Comité permanent du développement économique et de l'infrastructure a fait appel à des interprètes et à des traducteurs dans six collectivités pour l'aider dans son examen du projet de loi 9 : *Loi sur la faune*.

L'Assemblée législative informe régulièrement le public de ses activités et événements en ayant recours aux médias imprimés et à la radio locale. Des documents imprimés peuvent être produits en anglais, en français et en langues autochtones, lorsqu'il est possible d'en faire la traduction. On utilise également avec efficacité des publicités radiodiffusées localement, traduites dans toutes les langues autochtones, pour communiquer des renseignements sur des réunions et des audiences publiques des comités de l'Assemblée.

Le site Web de l'Assemblée législative peut être consulté en français ou en anglais. Il fournit des renseignements d'ordre historique, culturel et procédural sur l'Assemblée, à l'intention des résidents et des visiteurs des TNO. L'Assemblée législative a également traduit et affiché sur son site Web des annonces, des documents d'information générale et des rapports provisoires et finaux dans autant de langues autochtones que possible.

L'Assemblée continue d'offrir des visites guidées de l'édifice qu'elle occupe, en anglais et en français. Des visites audioguidées sont également offertes à tous les visiteurs, et ce, dans toutes les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest.

Affaires communautaires et municipales

Le ministère des Affaires communautaires et municipales (MACM) a fait paraître de nombreux messages en français dans les journaux francophones, pour annoncer des offres d'emploi, des appels d'offres et le début de périodes d'admissibilité à plusieurs de ses programmes.

En cas de demandes de services en français ou en langues autochtones, on a recours à l'entreprise CanTalk pour fournir des services d'interprétation.

Deux employés du Ministère ont offert des services en langues autochtones. Le premier travaillait à Behchokö et le second, à Fort Simpson.

Quand il a reçu des demandes de financement ou de participation à des programmes dans une langue officielle autre que l'anglais, le Ministère a fait appel à la Division des langues officielles du MÉCF pour faire traduire la correspondance afin que les transactions soient conclues dans la langue dans laquelle elles avaient été entreprises.

Société d'habitation des TNO

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) continue de fournir du matériel de communication (annonces, offres d'emploi, appels d'offres et autres) dans toutes les langues officielles, selon les besoins.

Les annonces concernant les divers programmes de la Société, y compris les demandes d'inscription au programme d'accès à la propriété Options de logement, sont publiées dans les journaux de langue anglaise et de langue française des TNO. Ces annonces sont aussi diffusées en français à Radio Taïga, en anglais sur les ondes de CJCD et dans cinq langues dénées à la station de radio de la Native Communication Society, CKLB. Les possibilités d'emploi à venir et les appels d'offres sont également publiés en anglais dans différents journaux de langue anglaise et en français dans *L'Aquilon*.

La SHTNO publie un encart semestriel, intitulé *Under One Roof*, qui est placé dans les journaux. Elle fait traduire ce document en français, sous le titre *Sous un même toit*, pour son site Web. Ses rapports annuels sont aussi traduits en français et mis à la disposition du public.

Sur demande, la SHTNO peut fournir des documents traduits dans toutes les langues officielles des TNO. Pour servir ses clients dans les collectivités, elle engage des interprètes contractuels selon les besoins. Son personnel peut donner des conseils personnels en langue autochtone soit directement, soit avec l'aide d'un interprète.

La SHTNO a signé des ententes de partenariats avec des organismes locaux d'habitation (OLH) dans 22 collectivités pour l'administration de son programme de logement public, qui touche notamment du personnel de l'administration centrale et des bureaux de district. L'administration centrale et les bureaux de district emploient quatre personnes à des postes désignés pour la langue française et deux à des postes désignés pour des langues autochtones. La SHTNO compte aussi d'autres employés qui parlent couramment une deuxième langue. En outre, beaucoup d'employés des OLH qui résident dans les collectivités maîtrisent les langues autochtones locales. Au besoin, des services de traduction sont utilisés pour des ateliers dans diverses langues autochtones.

Travaux publics et Services

Le ministère des Travaux publics et des Services compte quatre points de services en français : la section de l'électricité et de la mécanique de la Division de la gestion des biens, la section des opérations de la Division des produits pétroliers, le Centre de services technologiques et la Division des services généraux.

Le Ministère a fait paraître des annonces en français.

Il a fourni de l'espace à bureaux pour 8,75 postes à Yellowknife (3,75 au palais de justice, 0,5 à la Centre Square Tower et 4 à la Lahm Ridge Tower).

Des enseignes d'immeubles multilingues ont été installées aux endroits suivants :

- Centre des dossiers d'Inuvik;
- Centre d'apprentissage communautaire de Tsiigehtchic;
- Centre d'apprentissage communautaire de Łutsek'e;
- Établissement de soins de longue durée de Behchokǫ̀.

En plus des activités en français financées en vertu de l'Accord de coopération, le ministère des Travaux publics et des Services a réalisé les

activités suivantes en 2011-2012 en regard des langues officielles :

- prime au bilinguisme (esclave du Sud), Division des produits pétroliers;
- prime au bilinguisme (esclave du Sud), Entretien des installations;
- locaux à bureaux pour deux postes nécessitant l'usage de langues autochtones au sein de la Division des langues officielles du MÉCF;
- traduction de panneaux d'affichage à l'échelle des TNO.

Transports

Les activités de service à la clientèle offertes par le ministère des Transports ont lieu dans les 14 bureaux de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules répartis aux TNO. Celui de la région du Slave Nord situé à Yellowknife comporte un poste désigné bilingue pour garantir la disponibilité des services en français en personne et pour aider les personnes qui téléphonent. On compte aussi un poste de coordonnateur administratif bilingue à la Division des permis et de la sécurité routière. L'an dernier, les bureaux de permis de conduire ont servi 32 466 clients à l'échelle des TNO. Des services en français ont été demandés dans 353 échanges avec des clients, ce qui représente 1,09 % de la prestation totale des services, soit légèrement moins que l'année précédente. Les services à la clientèle sont offerts en tłı̨chǫ au bureau des permis de conduire de Behchokǫ̀, ainsi qu'en esclave du Nord dans les bureaux de délivrance de Fort Good Hope, de Tulità et de Deline.

Les appels d'offres et les avis de recrutement sont publiés dans les journaux des TNO en anglais et en français. Les renseignements exigeant une diffusion rapide, par exemple un avis de fermeture d'une route en hiver, sont distribués en anglais et en une langue autochtone dans les régions qui comptent un grand nombre de locuteurs de cette langue autochtone. Les messages relatifs à la sécurité sont créés en anglais et en français et distribués sous la forme d'annonces imprimées, de brochures, de messages d'intérêt public et d'envois postaux.

Pour ce qui est des publicités radiodiffusées, le Ministère engage la station Radio Taïga pour le service en français et la station CKLB pour le service en anglais ainsi que les langues autochtones dans lesquelles elle diffuse. Les messages d'intérêt public sont envoyés à CBC Radio North pour être lus par les annonceurs pendant les émissions en anglais et en langues autochtones.

Le Ministère maintient un contrat permanent avec CanTalk, une entreprise qui se spécialise en services d'interprétation téléphonique dans les langues officielles des TNO. Cette entreprise fournit des services d'interprétation par téléconférence lorsque les services d'interprétation en personne ne sont pas disponibles. Le service CanTalk est offert à l'échelle du Ministère.

Lors de la planification et de la tenue des consultations communautaires, le Ministère collabore avec les groupes communautaires locaux afin de déterminer les besoins linguistiques. Durant le processus de consultation, on engage des traducteurs locaux et on traduit les documents imprimés dans les langues autochtones appropriées.

Le Ministère prend des moyens pour accroître le nombre de documents disponibles dans les langues officielles sur son site Internet. Tous les manuels destinés aux conducteurs des TNO sont désormais disponibles en français. Les manuels destinés aux motocyclistes et aux conducteurs professionnels, ainsi que le manuel sur les systèmes de freinage pneumatique, seront traduits en français.

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

En matière de langues officielles, la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) a une approche différente de celle des ministères du GTNO. Elle produit des versions multiples de ses documents publics dans diverses langues officielles, produit toutes les traductions en recourant à ses propres traducteurs et fournit des services dans d'autres langues que l'anglais, le français et l'inuktitut au besoin.

La prestation de services en français a inclus la traduction de 25 documents publics, dont des formulaires, des affiches, un rapport annuel, un guide des taux et des manuels de programmes.

La CSTIT a traduit 124 documents de l'anglais au français et 182 documents du français à l'anglais pour servir des clients dans la langue de leur choix. Ces documents comprenaient des lettres, des rapports médicaux et des curriculum vitae.

En 2011-2012, la CSTIT a traduit certains documents rédigés dans d'autres langues : le vietnamien (6), l'espagnol (1) et l'italien (1).

En 2011-2012, la CSTIT a traduit 271 741 mots en français ou en anglais, tant pour le Nunavut que pour les Territoires du Nord-Ouest.

Partenariats avec les communautés linguistiques

Le GTNO est convaincu que le maintien de l'usage des langues officielles et leur valorisation relève des communautés linguistiques, de l'Assemblée législative et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Suivant ce principe, le GTNO a formulé des stratégies pour soutenir les langues officielles en travaillant en partenariat avec le Secrétariat aux affaires francophones ainsi qu'avec d'autres ministères, divisions et organismes du GTNO, avec les communautés de langues autochtones et avec d'autres organisations. Les partenariats sont devenus un aspect important des activités organisationnelles, puisqu'ils permettent de travailler ensemble sur des intérêts communs auprès d'autres personnes ou groupes tout en partageant de l'information sur les réalisations.

La présente partie porte sur certains des programmes et services relatifs aux langues officielles des TNO, réalisés en partenariat avec les communautés linguistiques, les gouvernements et d'autres organisations.

Une aînée montre à une jeune de Trout Lake comment travailler avec la babiche.

Une aînée montre à des jeunes comment apprêter du poisson séché dans le cadre d'un programme d'immersion en langue gwich'in.

Cours de langue pour adultes et enfants au centre linguistique Goyatikǫ, à Dettah.

Programme sur les communautés linguistiques autochtones

Depuis 2000, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation conclut des accords de contribution annuels avec des organismes autochtones régionaux ou leurs représentants de groupes de langue autochtone officielle. Le financement octroyé repose sur l'élaboration, la révision et la mise en œuvre de plans d'aménagement linguistique stratégiques, ainsi que sur les propositions reçues des communautés membres sur le plan des langues.

Cela a permis aux organisations autochtones de continuer à gérer le programme de financement linguistique de leur région et d'en être responsables. L'objectif premier de ce programme est d'aider les communautés de langue autochtones à pouvoir acquérir, maintenir et revitaliser leurs langues.

Les langues officielles aux Territoires du Nord-Ouest

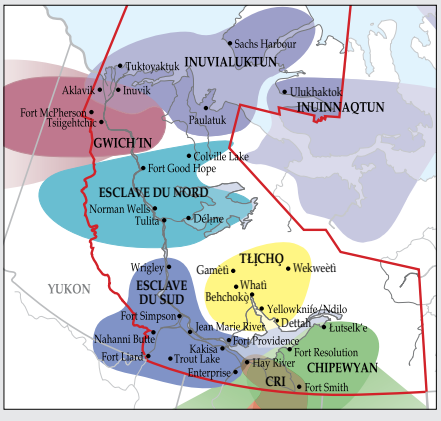

Parmi les activités financées, citons la création de cédéroms interactifs pour l'enseignement de cours de langue à domicile, l'achat de dictionnaires pour les écoles et les collectivités, le recensement des toponymes traditionnels, l'élaboration de terminologie, la mise en place de programmes en nature traditionnels et la réunion d'histoires racontées par des aînés à titre de ressources linguistiques.

Les sources de financement sont l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux Territoires du Nord-Ouest (« l'Accord ») ainsi que l'allocation budgétaire du GTNO.

Programme d'alphabétisation en langues autochtones

Le Programme d'alphabétisation en langues autochtones offre une aide financière aux organisations communautaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets locaux qui amélioreront l'alphabétisation et augmenteront la conscientisation sur l'importance de l'alphabétisation dans les langues autochtones locales des TNO.

Aux TNO, l'alphabétisation est liée à la langue, au contexte social et à l'identité culturelle. L'alphabétisation comprend notamment les concepts suivants : lire différents types d'imprimés, écrire, parler, écouter, ainsi que l'observation, la représentation visuelle, la numératie, l'utilisation de la technologie, la pensée critique et la résolution de problèmes.

Grâce au Programme d'alphabétisation en langues autochtones, des contributions sont offertes aux communautés de langue autochtone officielle pour appuyer la protection, le maintien, l'amélioration et la revitalisation de leurs langues ainsi que pour leurs programmes communautaires d'alphabétisation. L'objet de cette initiative est d'élaborer des ressources et des programmes d'alphabétisation communautaire et familiale dans la langue locale.

Le Programme d'alphabétisation en langues autochtones permet l'amélioration de l'alphabétisation et l'élaboration de ressources pouvant être utilisées par d'autres. Voici quelques exemples de projets d'alphabétisation en langues autochtones : l'élaboration des programmes d'enseignement en langues autochtones, les disques compacts ou les logiciels en langues autochtones, les projets de récits oraux et les projets de dictionnaires.

Gayle Ogina, animatrice inuinnaqtun, utilise la radio pour enseigner les langues autochtones.

Jeune fille de Fort Resolution qui lit un nouveau dictionnaire chipewyan.

Cette illustration paraissant dans un livre de légendes cries et été faite par une élève de l'école secondaire de Fort Smith, Lynsey Landry.

Division de la culture et du patrimoine

Service de toponymie des TNO

Le Service de toponymie des TNO, situé au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG), est responsable des toponymes désignant les lieux et les caractéristiques géographiques des TNO. Ce service coordonne la reconnaissance officielle des changements apportés aux toponymes, en accordant une attention toute particulière à la reconnaissance des toponymes en langues autochtones, conformément à la Politique n° 71.09 sur les toponymes et les noms de collectivités des TNO de 1997.

La base de données des toponymes des TNO compte actuellement plus de 5 000 noms officiels. Elle contient aussi 4 000 toponymes traditionnels qui ont été consignés par des chercheurs et des linguistes au cours des 30 dernières années. Les employés du service travaillent avec les collectivités ténoises pour faire des recherches et déterminer des lieux et des caractéristiques géographiques convenant à une reconnaissance officielle aux TNO. On peut accéder aux toponymes officiels des TNO en ligne. De plus, Ressources naturelles Canada a reçu du soutien technique lors de la numérisation de l'étendue spatiale des noms officiels des TNO. Le personnel du service a aidé les chercheurs à orthographier les toponymes correctement et leur a fourni les données historiques qui leur étaient associées.

En juillet 2011, le personnel du Service de toponymie a réalisé le premier répertoire électronique des toponymes officiels des TNO. Ce répertoire toponymique présente les lieux, l'histoire et l'origine de tous les noms officiels en les accompagnant de traductions des toponymes traditionnels. Ce répertoire peut être consulté sur le site Web du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles.

Le représentant des TNO à la Commission des noms géographiques du Canada est allé à Dawson City, au Yukon, en septembre 2011, pour assister à l'assemblée annuelle de la Commission. Parmi les sujets à l'ordre du jour, mentionnons la création de termes génériques autochtones pour désigner des caractéristiques géographiques et la poursuite de la discussion sur les toponymes autochtones.

En mars 2012, des employés du Service de toponymie des TNO se sont rendus à Jean Marie River pour participer à un atelier sur les toponymes traditionnels. En travaillant aux côtés d'aînés de la collectivité, ces employés ont aidé à déterminer l'étendue des toponymes de la langue esclave et ont conseillé les gens du coin sur la façon de soumettre les noms recueillis pour les faire reconnaître officiellement.

En 2011-2012, les employés du Service de toponymie ont traité près de 600 toponymes traditionnels proposés provenant de différentes régions des Territoires du Nord-Ouest. Ce travail coïncide avec la politique du GTNO concernant la reconnaissance des toponymes autochtones.

Les employés du Service de toponymie ont présenté un document sur les efforts touchant de l'étude des bancs de glace des TNO lors du troisième symposium international sur l'archéologie glaciaire, tenu à Whitehorse, en juin 2012, et intitulé « Le passé congelé ». Conçues et réalisées en collaboration avec les Dénés de Tulita, les initiatives de l'étude des bancs de glace des TNO comprenaient notamment une étude des connaissances traditionnelles; l'emploi de guides d'excursion traditionnels; deux camps scientifiques pour les élèves du secondaire, les aînés et les scientifiques; des présentations dans des collectivités et des écoles, la réalisation d'affiches et d'expositions pour les écoles, l'élaboration d'une exposition au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles et la publication d'un livre destiné aux élèves du secondaire. Avec l'aide et les conseils des aînés Tulita, des renseignements sur la langue et la terminologie des langues esclaves ont pu être ajoutés à divers aspects de l'étude des bancs de glace des TNO.

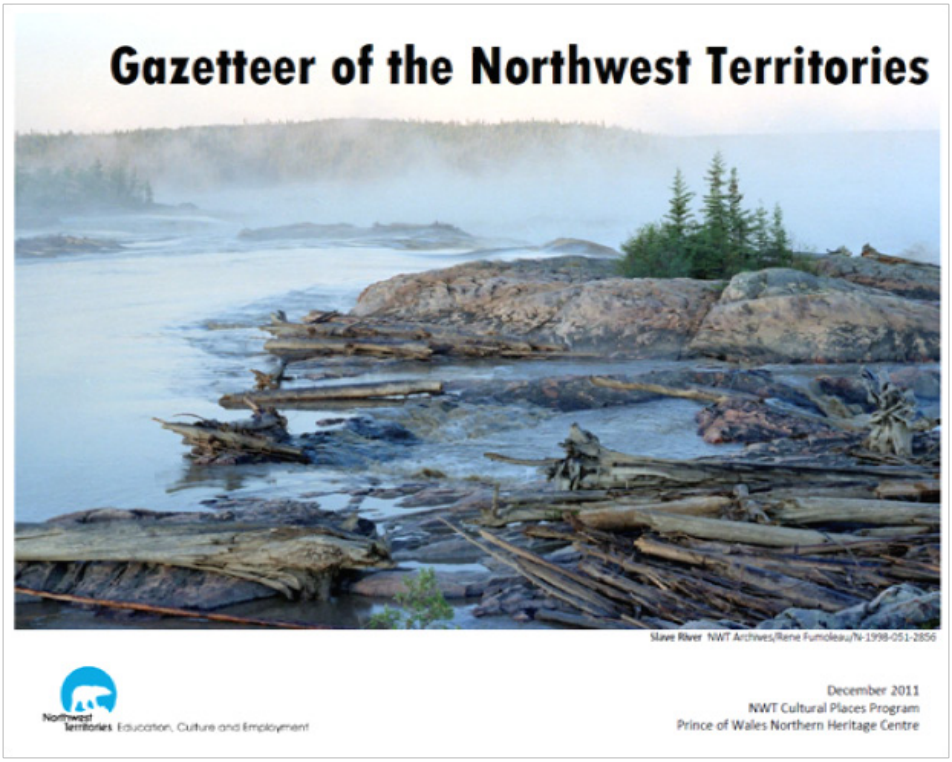

Page couverture du *Répertoire typonymique des Territoires du Nord-Ouest.*

Contribution aux programmes culturels dans les collectivités et soutien à la promotion des langues autochtones

Joanne Bird, conservatrice de collections, s'est rendue avec du personnel du Conseil d'alphabétisation des TNO à l'Université de Lethbridge, puis à la Kitikmeot Heritage Society à Londres, en Angleterre, en compagnie d'aînés et de chercheurs d'Ulukhaktok et de Cambridge Bay dans le cadre du projet *Pitquhiraluavut Puiglimatavut: We Will not Forget Our Ways*.

La Division de la culture et du patrimoine du MÉCF appuie des projets promouvant et encourageant l'utilisation, la protection et la promotion des langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest. La contribution de financement aux programmes culturels et aux langues autochtones a subventionné une vaste gamme de projets culturels et linguistiques en 2011-2012, notamment :

•Le financement accordé à la Tulita Land Corporation pour un camp culturel destiné aux jeunes et aux aînés dans les monts Mackenzie, dans la région du Sahtu;

•Le soutien à un artiste de la région du Dehcho pour la création d'une ressource linguistique destinée aux enfants concernant l'esclave du Sud;

•Le financement accordé au conseil d'alphabétisation des TNO concernant la langue inuvialuit et un partenariat de recherche muséale avec le conseil d'alphabétisation des TNO, la Kitikmeot Heritage Society, le Centre de ressources culturelles Inuvialuit et le British Museum, à Londres (Angleterre), pour soutenir les frais de déplacement des aînés Inuvialuit. Des objets culturels innuinaits ont été étudiés et de la terminologie a été enregistrée en inuinnaqtun par des aînés de Cambridge Bay et d'Ulukhaktok.

•Le financement accordé à la Yamózha Kúé Society pour filmer la première phase d'une vidéo sur la chasse à l'original et la terminologie linguistique connexe à Hay River.

•Le financement accordé au Programme culturel Chekoa pour la Première Nation des Dénés Yellowknives au sujet d'un programme parascolaire pour les jeunes et les enfants de 5 à 18 ans qui y apprennent l'importance culturelle du tambour déné. Ce programme comprenait des expériences sur ces terres ancestrales avec des jeunes et des aînés.

Un ensemble de projets d'amélioration culturelle dans les régions du Dehcho, du Sahtu, de Slave Sud et de Beaufort-Delta, gérés par des bureaux régionaux du MÉCF, qui comprend des éléments visant la promotion et la protection des langues autochtones.

Service des archives des TNO

En novembre 2011, le personnel du Service des archives a participé à un partenariat entre le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, le Collège Aurora et l'Université de Victoria pour offrir des ateliers dans le cadre d'un programme de certificat sur la revitalisation des langues. Des archivistes ont offert des modules liés au reformatage et au catalogage des récits oraux.

Le Service des archives des TNO a effectué la numérisation de 217 enregistrements du linguiste Robert Howren. Ces enregistrements ont été effectués entre la fin des années 1960 et 1982, surtout en tłı̨chǫ et ont été réalisés dans les collectivités de Whatì et de Behchokǫ̀. Ils comprennent aussi des segments en chipewyan, en gwich'in et en esclave du Nord.

Le personnel du Service des archives a continué son partenariat avec le gouvernement tłı̨chǫ pour réaliser un disque de musique tłı̨chǫ traditionnelle. Les chansons ont été enregistrées à Behchokǫ̀ en 1982. Émanant d'un partenariat entre le Service des archives des TNO, la Nation dénée et CBC North, ce projet visait à rendre les enregistrements de musique dénée traditionnelle à la population. On a souligné le lancement de ce disque à l'assemblée annuelle tłıcho, le 12 juillet 2012.

Le Service des archives des TNO a produit et distribué un carnet de cartes postales bilingues (anglais et français) présentant une série de photographies de la collection René Fumoleau.

Le Service des archives des TNO acquiert, enregistre et reformate activement les récits oraux des TNO aux fins de conservation.

Collection René Fumoleau
Archives TNO – N-1995-002-2388

Des chansons jouées au tambour tłı̨chǫ, préservées par le Service des archives des TNO depuis 1982, sont maintenant disponibles sur disque compact pour inspirer les habitants du Nord, surtout les jeunes.

Programmes éducatifs et d'éducation publique du musée

Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG) a offert un total de 101 programmes scolaires et d'éducation publique à 2 348 élèves, dont 17 programmes francophones et 5 programmes bilingues en français et en anglais à 672 élèves à Yellowknife et à Hay River. De plus, 198 élèves de Fort Simpson, de Wrigley et de Yellowknife ont pris part à des programmes intégrant l'apprentissage de langues dénées (Mackenzie and English Chief, Yamoria: The Law Maker).

Pour offrir des programmes éducatifs et des services aux visiteurs en français, un agent d'éducation sur le patrimoine francophone a été embauché en mars 2011. Cinq nouveaux programmes scolaires ont été élaborés et offerts en français. La traduction française de la trousse pédagogique sur les modes de vie dénés a été effectuée en partenariat avec la Division des langues officielles afin de pouvoir être utilisée par les enseignants des TNO.

Un étudiant recueille de la sève lors d'un camp sur le bouleau, en mai 2011. [Photo : Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles]

Un aîné de la Première Nation des Dénés Yellowknives, George Tatsiechele, parle de culture, du dialecte weledeh et de la cueillette de la sève de bouleau aux élèves de Kaw Tay Whee, lors d'un camp sur le bouleau. [Photo : École de Kaw Tay Whee]

Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles fait preuve d'uniformité en matière de choix de langues officielles des TNO destinées aux expositions de musée et aux renseignements destinés aux visiteurs. Lors de la sélection de la langue officielle à utiliser, l'affiliation culturelle des objets exposés est prise en considération, de même que le groupe culturel représenté.

Dans le cadre du processus de renouvellement des expositions, plusieurs nouveaux éléments destinés aux dioramas ont fait l'objet de recherches, en consultation avec des aînés des régions du Slave Sud, de Beaufort Delta, du Sahtu et des Tłı̨chǫ. Des enregistrements radiophoniques de contes, de légendes et de renseignements culturels ont été effectués en gwich'in, en tłı̨chǫ, en dialecte weledeh, en inuvialuktun, en chipewyan et en esclave du Nord.

Les traductions en langues autochtones d'histoires sur les animaux ont été effectuées pour le caribou, le béluga, le bœuf musqué et le rat musqué. Les commentaires d'exposition ont été traduits en langues autochtones pour les nouveaux objets du musée devant être exposés.

Les aînés David Yallee et Ricky Andrew de Tulita relatent des contes des Shutagot'ine à Glen Mackay, au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles.

Alestine Andre, de l'Institut social et culturel gwich'in, a aidé à rassembler des contes gwich'in au sujet des rats musqués.

Exposition Les chasseurs glaciaires

L'exposition sur les chasseurs glaciaires a officiellement été inaugurée en décembre 2011 au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles par le très honorable David Johnston. Des aînés de Tulita, un interprète et un représentant des jeunes de l'école Chief Albert Wright ont participé à cet événement. Après la cérémonie d'ouverture, les employés du Service de toponymie ont installé une copie de l'exposition à l'école Chief Albert Wright, à Tulita, en février 2012.

Cette exposition présente les résultats de la recherche collaborative effectuée par des archéologues et d'autres scientifiques ainsi que la collectivité de Tulita. Ensemble, ces groupes ont étudié les bancs de glace alpins et leur utilisation par les caribous et les chasseurs dans le passé. Des mots shutagot'ine pour désigner la neige et la glace font partie des éléments de conception de l'exposition, fournissant ainsi un point important à enseigner pour l'apprentissage des langues à l'école.

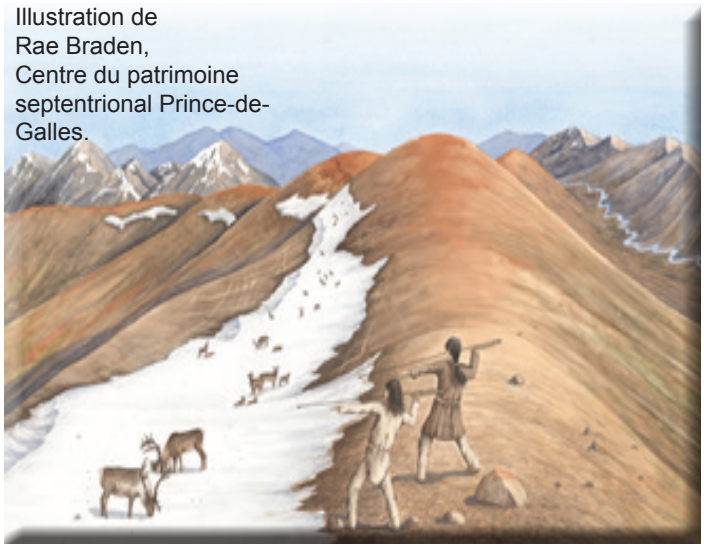

Illustration de Rae Braden, Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles.

Expositions temporaires au Centre du patrimoine septentrional

De la terre à l'air : L'odyssée des transports hivernaux dans le Nord (From Foot to Flight: Winter Transportation in the North)

Une nouvelle exposition bilingue (français et anglais) de photographies et d'objets d'archives des collections muséales a fait l'objet de recherches pour la galerie sur l'aviation.

Architecture de la temporalité (Architecture of Temporality)

Une exposition de photographies populaire par Nathalie Lavoie, de Fort Simpson, a été présentée à la mezzanine du CP-SPG de septembre 2011 à mars 2012.

La beauté des saisons (Seasons of Beauty, exposition itinérante bilingue)

Cette exposition présentant des photographies de René Fumoleau a été préparée et a circulé dans trois collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

Programme de radiotélévision autochtone

La Native Communications Society des TNO (NCS) et la Société des communications inuvialuit (SCI) ont continué à recevoir du financement annuel du MÉCF.

La NCS offre des émissions en langue dénée à la station de radio CKLB et réalise des émissions de télévision qui sont diffusées sur le réseau Aboriginal Peoples' Television Network (APTN). Ces émissions en direct en langue dénée renseignent les Dénés sur des enjeux locaux, régionaux et nationaux dans leurs langues. Annuellement, la NCS offre une couverture radiophonique en direct des assemblées dénées nationale et générale, ainsi que des séances de l'Assemblée législative des TNO.

Les émissions de télévision spéciales en direct présentées par la NCS en 2011-2012 ont porté sur : la visite royale du duc et de la duchesse de Cambridge (été 2011), la couverture des Jeux d'hiver de l'Arctique (à Whitehorse, en mars 2012), les élections fédérales (automne 2011) et l'événement national de la Commission sur la confiance et la réconciliation à Inuvik (à l'été 2011). CKLB a diffusé la couverture du Marathon national des sans-abris. La réponse du public a été bonne pendant le débat radiodiffusé entre le premier ministre et le chef de la nation dénée dur le transfert des responsabilités.

Les cotes d'écoute de CKLB montrent que 70 pour cent des personnes interrogées préfèrent CKLB à CBC, ce qui prouve que CKLB est le choix du public en matière de radio aux TNO!

La NCS a réalisé une série télévisée intitulée « Dene : A Journey », montrant des expériences personnelles par rapport au retour à la terre, diffusée sur APTN. Cette série a été présentée au Festival international du film de Banff.

Les activités de la Société des communications inuvialuit (SCI) pendant l'exercice 2011-2012 ont compris la traduction de 13 épisodes d'une heure en inuvialuktun à des fins de diffusion sur la chaîne APTN. Ces versions inuvialuit de « Uumatmnin » (From the heart), auparavant diffusées en anglais, ont été offertes en août à APTN pour que cette chaîne les diffuse pendant l'hiver 2012.

Pendant l'année, la SCI a archivé et numérisé sa collection télévisuelle entière d'émissions ayant déjà été diffusées sur les chaînes TVNC et APTN. Les archives ont été téléchargées sur Internet. Au total, 722 émissions réalisées depuis 1985 peuvent maintenant être visionnées gratuitement sur la chaîne YouTube de la SCI.

http://www.youtube.com/user/InuvialuitTelevision/videos?sort=p&view=0

Des métadonnées ont été ajoutées à chaque émission afin de permettre aux élèves, aux téléspectateurs et aux chercheurs d'effectuer des recherches dans la base de données des émissions. La SCI a fait une demande de partenariat avec YouTube.edu puisque la majorité du contenu de ces émissions a une mission éducative, que ce soit en tant qu'activité culturelle basée sur la langue ou dans une visée de transfert de compétences et de connaissances traditionnelles.

Actuellement, la chaîne de télévision travaille à la réalisation de six profils de collectivités d'une demi-heure dans la région désignée des Inuvialuit, en vue d'une diffusion sur APTN au printemps 2013. Ces émissions présenteront aux téléspectateurs des idées de sorties dans la région désignée des Inuvialuit, de la chasse au gros gibier à l'observation de la nature et de la vie marine. Elles comprendront des segments en inuvialuktun, avec des sous-titres en anglais, et seront toutes traduites et diffusées en inuvialuktun après leur première diffusion en anglais.

La SCI poursuivra ses efforts d'augmentation et d'amélioration de communication dans les dialectes de l'inuvialuktun à l'égard de ses bénéficiaires, et ce, tant sous forme écrite qu'orale.

Nina Larsson suit des cours de langue gwich'in avec Fanny Andrew, tout en faisant de la broderie perlée à Midway Lake pendant le tournage d'un épisode de *Dene : A Journey*, réalisé par NCS Productions Ltd.

Uumatimnin (From the heart) et la SCI ont réalisé une émission de télévision diffusée sur la chaîne Aboriginal People's Television Network.

Plan sur les langues autochtones – Une responsabilité partagée

Le Plan sur les langues autochtones – Une responsabilité partagée est un document stratégique du GTNO basé sur les contributions de nombreux habitants du Nord. Le document décrit, dans les grandes lignes, comment travailler ensemble pour soutenir l'usage des langues autochtones. De nouvelles approches doivent être mises au point si l'on veut soutenir et renforcer la présence des langues autochtones. Toutefois, même s'il faut aussi tenir compte des réalités de la vie moderne, il ne faut pas perdre de vue que ces approches doivent être élaborées à partir des traditions et de la culture des communautés de langues autochtones des TNO.

Le Plan sur les langues autochtones comprend une série de mesures et de stratégies de soutien. Voici des exemples de mesures prises pour chaque stratégie de soutien du Plan :

Stratégie n° 1 : Collaborer en matière de renforcement des langues autochtones

- Inclure de l'information sur les activités en langues autochtones sur le site Web du MÉCF.

- Faire connaître les sources de financement potentielles auprés des communautés linguistiques.

- Revoir les méthodes d'attribution du financement pour les langues du GTNO en vue de définir de nouvelles approches pour améliorer l'ensemble des résultats des programmes.

- Effectuer une révision annuelle et une mise à jour des plans d'action linguistique pour chaque communauté linguistique en collaboration avec les coordonnateurs régionaux des langues autochtones.

Stratégie n° 2 : Offrir de l'enseignement et de la formation en langues autochtones

- Verser des fonds à des projets d'alphabétisation communautaires en langues autochtones officielles des TNO.

- Fournir une formation professionnelle aux spécialistes des langues pour qu'ils puissent acquérir davantage de connaissances et de compétences en matière de planification, d'organisation et de prestation de programmes.

- Continuer de créer des ressources linguistiques et de les rendre disponibles pour promouvoir les langues autochtones à la maison, dans les collectivités et dans les écoles.

Stratégie n° 3 : Améliorer le soutien des organismes relativement aux activités linguistiques

- Entreprendre une étude de faisabilité sur la création d'un secrétariat des langues autochtones dans le cadre d'une nouvelle approche concernant la gestion des services et la revitalisation des langues dans une unité organisationnelle distincte.

- Faire l'ébauche d'une proposition législative pour modifier les rôles et la structure des deux conseils linguistiques existantes.

Stratégie n° 4 : Utiliser les technologies pour soutenir l'atteinte des buts

- Continuer à soutenir le développement de programmes d'apprentissage et de matériel en appui à l'enseignement à domicile des langues autochtones et soutenir l'innovation dans l'utilisation de technologies visant à soutenir l'usage des langues autochtones.

Stratégie n° 5 : Établir un plan d'aménagement linguistique et de mesure de la réussite

- Compiler des renseignements et publier le rapport annuel sur les activités en langues autochtones dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest.

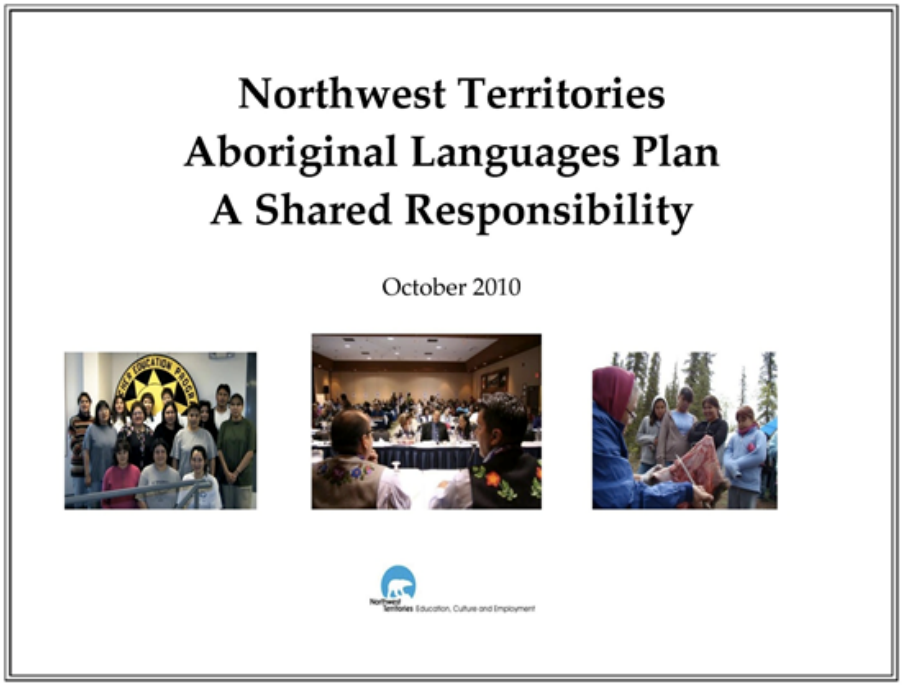

Page couverture du *Plan sur les langues autochtones – Une responsabilité partagée.*

Soutien envers la communauté francophone

Le MÉCF a continué d'appuyer la communauté francophone des TNO, par l'administration du Programme de développement culturel et communautaire. La Fédération franco-ténoise (FFT), ses associations membres à Fort Smith, à Hay River, à Yellowknife et à Inuvik, la Garderie Plein Soleil à Yellowknife, le journal communautaire *L'Aquilon* et Radio Taïga ont reçu un financement de 145 000 $ qui leur permet de soutenir un éventail d'activités sociales et culturelles.

Le MÉCF a également versé un financement de 6 000 $ à Radio Taïga, en vertu du Programme de subventions à la radiotélévision communautaire. Radio Taïga est la radio communautaire francophone de Yellowknife. Elle est en activité depuis 2000. Le MÉCF verse un financement de 29 959 $ au Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO), dans les régions de Slave Nord et de Slave Sud, pour fournir des services en employabilité aux résidents francophones. Ces services comprennent l'aide à la recherche d'emploi, la traduction de curriculum vitae et de lettres d'accompagnement, de l'orientation professionnelle générale, la tenue d'ateliers et de « cafés emploi ».

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement a fourni 24 000 $ au CDÉTNO pour le projet du Forum Emploi Destination Canada, tenu en novembre à Paris et à Bruxelles. Ce projet visait à promouvoir les postes que les entrepreneurs des TNO étaient incapables de pourvoir localement.

Plan stratégique sur les communications et les services en français et consultation des collectivités

En 2010-2011, le GTNO et la FFT ont créé un Comité de consultation et de coopération (le « Comité ») pour faciliter la consultation sur l'ébauche, la mise en œuvre, la gestion et la promotion du Plan stratégique sur les communications et les services en français (le « Plan stratégique ») prévu par la *Loi sur les langues officielles des TNO*. Le Comité assume son mandat en deux grandes phases, à savoir la phase de l'ébauche initiale (phase 1), suivie de celle de la mise en œuvre, de la gestion et de la promotion (phase 2). En 2011-2012, les communications continues entre le GTNO et la FFT au sujet de l'ébauche du Plan stratégique ont donné lieu à une rencontre avec le Comité les 3 et 4 avril 2012, rencontre qui a permis de boucler avec succès la phase 1 du Plan stratégique. Le Comité continue ses travaux avec la phase 2.

Secrétariat aux affaires francophones

Pendant le processus de planification des activités en 2011-2012, un financement pour les initiatives stratégiques a été accordé au MÉCF pour soutenir la création d'un Secrétariat aux affaires francophones.

Cette initiative comprend la création de plusieurs nouveaux emplois gouvernementaux au sein du Secrétariat, notamment un coordonnateur de la planification et un directeur administratif. L'aménagement des bureaux pour accueillir le personnel du Secrétariat s'est terminé en décembre 2011, et l'inauguration officielle a eu lieu le 3 avril 2012.

Le Secrétariat fournit des conseils et du soutien aux ministères et organismes du GTNO pour l'élaboration de plans sur les services en français et l'adoption ou la prestation de programmes, de politiques et de services témoignant des besoins de la communauté francophone. Il est également chargé d'élaborer un programme d'orientation à l'intention des coordonnateurs des services en français et, en collaboration avec ces coordonnateurs, aux employés d'organismes gouvernementaux au sujet de leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Le Secrétariat assure également la liaison avec la communauté francophone de façon régulière et continue au sujet de la prestation de communications et de services en français, gère Services TNO, un centre de services à guichet unique qui regroupe des services gouvernementaux ou diffuse des informations relatives à ces services pour le public à la communauté francophone, et coordonne les services de traduction en français pour tout le gouvernement.

Le premier ministre Bob McLeod et le ministre Jackson Lafferty (MÉCF), en compagnie de Richard Létourneau, président de la Fédération franco-ténoise, et de Sarah Jerome, commissaire aux langues, inaugurent officiellement le Secrétariat des affaires francophones le 3 avril 2012, situé dans l'immeuble Diamond Plaza.

[Photo : MÉCF, GTNO]

Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux Territoires du Nord–Ouest

En février 2012, le GTNO et le gouvernement fédéral ont signé un accord de coopération de deux ans. L'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux Territoires du Nord-Ouest (« l'Accord ») allouera 7,6 millions de dollars sur deux ans, de 2011 à 2013.

Le financement sera réparti comme suit : 3,8 millions de dollars pour les langues autochtones et 3,4 millions de dollars pour le français. Le Canada a également accepté de verser 400 000 dollars pour subventionner le guichet unique de services en français de Yellowknife (Services TNO) et la promotion du Plan stratégique sur les communications et les services en français du GTNO.

Le financement de l'Accord servira à soutenir les activités de revitalisation, de maintien et à d'amélioration des langues autochtones officielles des Territoires du Nord-Ouest de même que le développement culturel de la communauté francophone.

Les négociations avec le gouvernement fédéral au sujet d'un accord couvrant la période de 2013 à 2018 commenceront à la fin de l'automne 2012.

Canadian Heritage Patrimoine canadien Canada

Statut du rapport final du Comité permanent des opérations gouvernementales concernant la révision de la *Loi sur les langues officielles* (2009)

Le Comité permanent des opérations gouvernementales a déposé son rapport final sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* en mai 2009. Ce rapport émet en priorité de nombreuses recommandations au sujet des services linguistiques, priorités axées sur la protection et la revitalisation de la langue, avec une législation à l'appui. À ce moment, le Comité et le gouvernement s'entendaient tous deux pour dire qu'une mise en œuvre significative de ces recommandations prendrait du temps, mais que des mesures transitoires seraient mises à exécution.

Trois générations atteignent le rivage de Trout Lake (TNO)

Dans sa première réponse au Comité, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a fourni une évaluation des mesures intérimaires déterminées par le Comité permanent. Le GTNO a également indiqué que de nombreuses recommandations correspondaient aux mesures du « Plan sur les langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest – Une responsabilité partagée », tandis que d'autres recommandations soulevaient un plus grand défi, surtout celles qui nécessitent d'importantes ressources fiscales et humaines.

En février 2012, le GTNO a déposé un rapport d'étape sur la réalisation des activités en lien avec les recommandations du Comité au sujet de la révision de la *Loi sur les langues officielles*. Ces activités comprenaient : la révision des solutions présentées dans le rapport final concernant la création d'un secrétariat des langues autochtones; une proposition législative au sujet des deux commissions linguistiques prévues par la *Loi*, et de nombreuses actions présentées dans le Plan sur les langues autochtones pouvant donner suite à certaines recommandations du Comité.

Conformément aux recommandations du Comité, le GTNO confirme la pertinence des langues et des cultures autochtones ainsi que son devoir de soutenir les communautés linguistiques dans l'utilisation, le maintien, la revitalisation, la protection et la modernisation de leurs langues respectives par la poursuite des programmes de contribution linguistiques.

Le GTNO présentera un suivi de l'avancement des questions liées aux langues officielles incluses dans les recommandations du Comité dans les rapports annuels subséquents.

Conclusion

Le GTNO reconnaît que la diversité des expériences et la maîtrise de la langue chez les communautés de langue autochtone représentent un défi pour le gouvernement dans la prestation de ses services linguistiques. Le rythme des changements dans le monde qui nous entoure, surtout dans le domaine des technologies et des nouvelles terminologies, ajoute un autre facteur à ce défi. Il faudra établir des relations de travail efficaces avec toutes les communautés de langue autochtone officielle dans l'appui à leurs programmes de revitalisation et de maintien des langues.

Grâce à la création du Secrétariat aux affaires francophones, le GTNO s'engage à mieux servir les besoins de cette communauté. En tant qu'organisme responsable de fournir des conseils et du soutien aux ministères et organismes du GTNO concernant l'élaboration de plans sur les services en français, le Secrétariat s'attend à commencer la mise en œuvre du Plan stratégique sur les communications et les services en français au cours du prochain exercice.

La *Loi sur les langues officielles* demeure la première législation définissant et régissant les droits et services liés aux langues officielles dans les Territoires du Nord-Ouest.

« Nous devons soutenir la valeur de la diversité linguistique et culturelle au sein de notre société de la même façon que nous soutenons la diversité écologique de notre territoire. Notre législation sur les langues officielles nous incite à accepter cette valeur et stimule notre désir et notre capacité à la mettre en œuvre. Nos investissements dans les initiatives linguistiques doivent tenir compte de la valeur sociale, environnementale et économique que ces langues ont à offrir à notre société dans son ensemble. » [Traduction]

Rapport du Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* (2000).

Kīspin ki nitawihtīn ā nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwēsinēn.

Cree

ʔerihtł’ís dëne súłiné yati t’a huts’elkër xa beyéyati theʔą ʔat’e, nuwe ts’ën yółti.

Chipewyan

If you would like this information in another official language, call us.

English

Si vous voulez ces renseignements en français, contactez-nous.

Français

Jii gwandak izhii ginjìk vat’atr’ijąhch’uu zhìt yinohthan jì’, diits’àt ginohknìi.

Gwich’in

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

ᑕᒃᑯᐊ ᑎᑎᖅᑲᐃᑦ ᐱᔪᒪᒍᕕᒋᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᓕᕐᓯᒪᓗᑎᒃ, ᐅᕙᑦᑎᓐᓄᑦ ᐅᖃᓚ ᔪᓐᓇᖅᑐᑎᑦ.

Inuktitut

UVANITTUAQ ILITCHURISUKUPKU INUVIALUKTUN, QUQUAQLUTA.

Inuvialuktun

K’éhshó got’įne xədə́ k’é hederi ʔedįhtl’é yeriniwę nídé dúle.

North Slavey

Edi gondı dehgéh got’įe zhatié k’ę́ę́ edatł’éh enahddhę nide.

South Slavey

Tłįchǫ yati k’ę̀ę̀ dè wegodıì wek’èhoızǫ nęęwǫ dè, gots’ǫ̀ goahde.

Tłįchǫ

Annexe 1 :
Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Langues autochtones (2011-2012)

	Financement fédéral		Financement du GTNO	
	Budget	**Dépenses**	**Budget**	**Dépenses**
Terminologie autochtone	110 000 $	81 763 $		
Centres d'enseignement et d'apprentissage	450 000 $	450 000 $		
Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones	200 000 $	200 000 $		
Radiodiffusion et télédiffusion en langues autochtones	200 000 $	200 000 $	222 000 $	212 000 $
Toponymie (Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles)	15 000 $	15 000 $		
Contributions communautaires	925 000 $	925 000 $	443 000 $	453 033 $
Financement pour les projets liés aux langues autochtones			338 000 $	435 948 $
Initiative d'acquisition linguistique			143 000 $	-
Développement de la petite enfance – Foyers linguistiques			972 000 $	745 455 $
Programme d'alphabétisation en langues autochtones			300 000 $	300 000 $
Division des langues officielles – Administration			372 000 $	360 705 $
Culture et patrimoine			157 000 $	106 647 $
Conseil des langues officielles			125 000 $	91 884 $
Initiatives stratégiques sur les langues autochtones			778 000 $	405 148 $
Enseignement des langues et des cultures autochtones : • Financement aux écoles • Opérations et maintenance			8 449 000 $	8 800 220 $
TOTAL	**1 900 000 $**	**1 871 763 $**	**12 299 000 $**	**11 911 040 $**

Annexe 2 :
Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO — Français (2011-2012)

Accord de coopération Canada-TNO

	Financement fédéral	
	Budget	**Dépenses**
Éducation, Culture et Formation	947 000 $	970 984 $
Environnement et Ressources naturelles	13 000 $	14 133 $
Exécutif	6 000 $	6 460 $
Finances	7 000 $	3 460 $
Santé et services sociaux	299 000 $	384 656 $
Ressources humaines	6 000 $	5 071 $
Industrie, Tourisme et Investissement	10 000 $	3 084 $
Justice	463 000 $	432 461 $
Assemblée législative	20 000 $	18 880 $
Affaires communautaires et municipales	12 000 $	2 764 $
Société d'habitation des TNO	14 000 $	11 954 $
Travaux publics et Services	80 000 $	69 134 $
Transports	20 000 $	32 310 $
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs	3 000 $	20 143 $
Accord de coopération Canada-TNO relatif à l'éducation en langues minoritaires et à l'enseignement d'une langue seconde – enseignement en français	2 984 555 $	2 984 555 $
TOTAL	**4 884 555 $**	**4 960 049 $S**

Official Languages Division
867-920-6484 867-873-0185

Secrétariat aux affaires francophones
867-920-3107 867-873-0185
francophone@gov.nt.ca